

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL
(Premier semestre clos le 30 septembre 2014)

Sommaire

Rapport d'activité sur les états financiers consolidés intermédiaires résumés, semestre clos le 30 septembre 2014	<i>Page [3]</i>
Etats financiers consolidés intermédiaires résumés, semestre clos le 30 septembre 2014	<i>Page [28]</i>
Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle	<i>Page [81]</i>
Attestation du Responsable du Rapport financier semestriel	<i>Page [84]</i>

Société anonyme au capital de €2 165 651 950
3 avenue André Malraux – 92300 Levallois-Perret (France)
Tel. : +33 (0)1 41 49 20 00
RCS : 389 058 447 Nanterre
www.alstom.com

**Rapport d'activité sur les états financiers consolidés intermédiaires résumés
Semestre clos le 30 septembre 2014**

RAPPORT D'ACTIVITE**SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES RESUMES INTERMEDIAIRES
SEMESTRE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2014**

Le présent rapport d'activité du premier semestre 2014/15 doit être lu en liaison avec les états financiers consolidés intermédiaires résumés du semestre clos le 30 septembre 2014 et le document de référence du Groupe pour l'exercice 2013/14 déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 20 mai 2014.

1. Faits marquants du premier semestre clos le 30 septembre 2014**1.1. Réorientation stratégique d'Alstom***1.1.1. La transaction Energie*

Le Conseil d'administration d'ALSTOM (la « Société ») a reçu de General Electric (GE) une offre le 26 avril 2014, contresignée par Alstom le 29 avril 2014, et actualisée par GE le 20 juin 2014, de rachat de ses activités Energie. Le 20 juin 2014, le Conseil d'administration de la Société a émis à l'unanimité un avis favorable à l'offre de GE.

GE acquerrait les activités Thermal Power, Renewable Power et Grid ainsi que les services centraux et les services partagés (les entités légales ALSTOM et ALSTOM Holdings ne seraient pas cédées) (les « Activités Energie ») pour un prix ferme de € 12,35 milliards (l'« Opération»), conformément à un contrat de cession (le « Master Agreement ») devant être conclu entre GE et Alstom. En reprenant les entités portant les activités Energie d'Alstom, General Electric s'est engagée à supporter tous les actifs et tous les passifs et risques associés, exclusivement ou de manière prédominante, aux Activités Energie. Des mécanismes d'indemnisation croisée (*Cross-Indemnification*) et de réallocation d'actifs (*Wrong Pocket*) ont été mis en place afin d'assurer que les actifs – et les passifs – associés aux activités cédées reviennent bien à – et soient bien supportés par – GE.

La réalisation de l'Opération est soumise à des conditions suspensives, ayant pour l'essentiel trait à l'obtention des avis des institutions représentatives du personnel d'Alstom concernées, des autorisations requises sur un plan réglementaire ainsi qu'au titre du contrôle des concentrations. Toutefois, dès lors qu'auront été obtenues les autorisations afférentes aux entités représentant au moins 85 % du chiffre d'affaires de la totalité des entités dont la cession est prévue, y compris les autorisations dans des pays importants, les parties auront la possibilité d'engager la réalisation de l'Opération, et de transférer les entités restantes par étapes successives.

Dans le cadre du rachat des Activités Energie d'Alstom proposé par GE, trois alliances seraient créées :

- une alliance Grid qui regrouperait les activités d'Alstom Grid et de GE Digital Energy et serait détenue au travers de deux co-entreprises (Alstom détiendrait en capital et en droits de vote une participation de 50 %-1 dans chacune des co-entreprises);
- une alliance Renewable qui regrouperait les activités hydro-électrique, éolien offshore et marémotrice d'Alstom; cette alliance serait également réalisée au travers de deux co-entreprises (Alstom détiendrait en capital et en droits de vote une participation de 50 %-1 action dans chacune des co-entreprises);
- le périmètre de l'alliance des activités nucléaires dans le monde et la vapeur en France inclurait la production et la maintenance de la gamme d'équipements « Arabelle » pour centrales nucléaires, ainsi que les équipements de turbine à vapeur d'Alstom et leur maintenance sur le marché français. Alstom détiendrait 20 %-1 actions dans cette co-entreprise et disposerait de 50 % des droits de vote moins deux votes. L'Etat français disposerait d'une action préférentielle lui accordant des droits de véto ainsi que des droits de gouvernance spécifiques notamment dans le domaine de la sécurité et des technologies pour centrales nucléaires en France.

L'investissement d'Alstom dans ces alliances représenterait approximativement € 2,6 milliards et viendrait réduire le produit de la cession des activités Energie en fonction des modalités de constitution des co-entreprises qui ont évolué depuis le 20 juin 2014. Les co-entreprises seraient comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence dans les comptes consolidés d'Alstom.

Par ailleurs, GE vendrait à Alstom 100 % de son activité de signalisation qui représente un chiffre d'affaires d'environ \$ 500 millions en 2013 et emploie 1 200 salariés. Alstom et GE prévoient également de signer un ensemble d'accords de coopération portant sur les services aux locomotives GE en dehors des Etats-Unis, la Recherche et Développement, les approvisionnements, la fabrication ainsi que l'assistance commerciale aux Etats-Unis.

Le 4 novembre 2014, au terme de la procédure d'information-consultation des instances représentatives du personnel, le Conseil d'administration de la Société a autorisé la signature du Master Agreement et il est envisagé qu'Alstom et GE signent le Master Agreement le 4 novembre 2014.

La demande d'autorisation préalable en application de l'article L. 151-3 du Code monétaire et financier relatif aux investissements étrangers en France a été déposée par GE le 1er octobre 2014.

Conformément aux recommandations du code AFEP-Medef, l'Opération sera soumise à l'approbation des actionnaires d'Alstom lors d'une assemblée générale extraordinaire. Bouygues, actionnaire à hauteur de 29,3 %, a indiqué qu'il soutiendrait la recommandation du Conseil d'administration. La transaction devrait être finalisée au cours du premier semestre 2015.

Une fois l'Opération menée à bien, Alstom se concentrerait sur ses activités dans le domaine du transport et sur son Alliance avec GE dans le domaine de l'Energie.

Compte-tenu des différentes décisions et approbations obtenues, et prenant en compte la date prévisible de finalisation de l'opération de cession des activités Energie, Alstom considère que les conditions pour la mise en application de la norme IFRS 5 – *Actifs non courants destinés à la vente et activités non poursuivies* aux activités Energie sont réunies. Dans les états financiers consolidés, les activités Thermal Power, Renewable Power et Grid sont donc comptabilisées dans le compte de résultat et dans le tableau de flux de trésorerie comme des « Activités non poursuivies ».

Pour plus d'informations sur le retraitement des données publiées au titre du premier semestre de l'exercice 2013/14 et sur les impacts de la transaction sur les états financiers consolidés, se reporter à la note 3 et à la note 4 de l'annexe aux états financiers consolidés du premier semestre clos le 30 septembre 2014.

1.1.2. Cession de l'activité d'équipements auxiliaires vapeur

L'activité de fabrication d'équipements auxiliaires vapeur faisait partie de l'offre Vapeur de Thermal Power et intervenait sur les marchés des nouveaux équipements et du service après-vente avec trois lignes de produits : les préchauffeurs d'air et chauffeurs gaz-gaz pour les centrales thermiques, les solutions de transfert de chaleur pour la pétrochimie et l'industrie ainsi que les broyeurs pour diverses applications industrielles.

Dans le cadre de son programme de cession d'actifs non-stratégiques, Alstom a finalisé, le 29 août 2014, la vente de son activité d'équipements auxiliaires vapeur à Triton, un fonds européen d'investissements de premier plan pour une valeur d'entreprise d'environ 730 millions d'euros.

L'activité de fabrication d'équipements auxiliaires vapeur faisant partie de Thermal Power, elle est partie intégrante de la transaction avec GE. Par conséquent, le Groupe présente l'ensemble des effets de cette cession (produit de cession, coûts) dans la ligne « Résultat net des activités non poursuivies » du compte de résultat.

1.2. Premier semestre caractérisé par un niveau de commandes record, un chiffre d'affaires en hausse et une amélioration de la marge opérationnelle

En application de la norme IFRS 5, les activités Thermal Power, Renewable Power et Grid ont été présentées comme des « Actifs destinés à la vente et activités non poursuivies » dans les états financiers consolidés du Groupe. Ces activités ne sont donc pas incluses dans les commandes reçues, le chiffre d'affaires, le résultat opérationnel et sont enregistrées sous la rubrique « Résultat net des activités non poursuivies ».

Au cours du premier semestre 2014/15, le niveau de commandes d'Alstom s'est établi à € 6 407 millions, soit plus de deux fois le niveau du premier semestre de l'exercice précédent. Cette performance record est principalement liée au contrat d'environ € 4 milliards signé en Afrique du Sud au début de l'exercice. Au 30 septembre 2014, Alstom disposait d'un carnet de commandes élevé de € 26,9 milliards, soit l'équivalent de 53 mois de chiffre d'affaires.

Le chiffre d'affaires consolidé d'Alstom a augmenté de 13 % sur une base comparable par rapport au premier semestre de l'exercice précédent, pour atteindre € 3 056 millions, grâce notamment à l'avancement de projets en France, en Allemagne et en Italie.

Au cours du premier semestre 2014/15, le résultat opérationnel (incluant la charge de coûts centraux) s'est établi à € 152 millions, contre € 126 millions au premier semestre 2013/14. La marge opérationnelle a également augmenté, passant de 4,7 % pour le premier semestre de l'exercice précédent, à 5,0 % pour la même période de 2014/15.

Le résultat net des activités poursuivies (part du Groupe) a atteint € 29 millions à la fin du premier semestre 2014/15; il a notamment été affecté par d'importants coûts de restructuration et par des frais financiers transitoirement élevés. Le résultat net des activités non poursuivies (part du Groupe) s'est élevé à € 226 millions. Le résultat net (part du Groupe) a atteint € 255 millions au cours du premier semestre de l'exercice 2014/15, contre € 375 millions au cours du premier semestre de l'exercice précédent.

Le cash flow libre s'est élevé à € (1 376) millions au cours du premier semestre 2014/15, contre € (503) millions au premier semestre 2013/14. Cette baisse est due à un faible chiffre d'affaires des activités Energie qui a pesé sur les règlements en cours d'exécution ainsi qu'à certains projets dont le profil de trésorerie a été défavorable sur le premier semestre 2014/15.

Partiellement compensé par le produit de la vente de l'activité d'équipements auxiliaires vapeur, le cash-flow libre négatif a conduit à une augmentation de la dette nette du Groupe qui a atteint

€ (3 896) millions au 30 septembre 2014 contre € (3 038)¹ millions au 31 mars 2014 et € (3 333)¹ millions au 30 septembre 2013.

Au 30 septembre 2014, Alstom disposait de € 1 027 millions de trésorerie et équivalents de trésorerie ainsi que d'une ligne de crédit confirmée et non tirée de € 1,35 milliard.

1.3. Soutien au développement futur d'Alstom

1.3.1. Recherche et Développement

Au cours du premier semestre de l'exercice 2014/15, Alstom a investi € 51 millions en recherche et développement (hors capitalisation et amortissements) notamment afin de poursuivre le développement de sa solution de signalisation Urbalis™ Fluence et de son véhicule léger sur rail CITADIS™ Spirit à destination du marché nord-américain.

En septembre 2014, Alstom Transport a présenté quelques-unes de ses principales innovations en se concentrant sur trois axes clés : l'amélioration de l'expérience des passagers, la réduction des coûts de cycle de vie des produits et la proximité avec les clients.

- La toute dernière version de sa gamme de tramways CITADIS™, entièrement repensés pour être à la fois plus confortables, plus spacieux et plus accessibles. Le CITADIS™ X05 bénéficie de nouvelles technologies qui réduisent la consommation d'énergie et les coûts d'exploitation tout en s'adaptant toujours mieux aux besoins des collectivités.
- Atlas 400 et Atlas 500, deux nouvelles solutions permettant de répondre aux normes européennes ERTMS² pour l'interopérabilité ferroviaire. En s'appuyant sur dix années d'expertise, Alstom a conçu Atlas 400, une solution spécialement adaptée aux besoins des lignes à faible densité qui permet de réduire le nombre d'équipements sur voie, et Atlas 500, destinée aux lignes à forte densité qui offre une meilleure performance et une plus grande capacité. Ces deux solutions peuvent être utilisées pour améliorer la signalisation existante ou dans le cadre de nouveaux projets.
- HealthHub, un nouvel outil de maintenance prédictive capable de vérifier l'état des infrastructures et des équipements de signalisation et d'anticiper leur durée de vie au moyen de solutions d'analyse de données innovantes. Cette nouvelle approche vise à passer d'un concept traditionnel de maintenance fondée sur le kilométrage à une maintenance prédictive basée sur l'état du matériel. Cet outil permet ainsi à l'opérateur de réduire les coûts de cycle de vie et d'améliorer la disponibilité des équipements.

¹ Chiffres ajustés suite à la première application de la norme IFRS 11 tel que mentionné dans la Note 3 de l'annexe aux états financiers consolidés

² European Rail Traffic Management System

- La nouvelle génération de locomotives de manœuvre hybrides H3 équipées à la fois d'un moteur diesel 350 kW et d'une batterie. Cette locomotive hybride H3 à trois essieux consomme nettement moins de carburant que les locomotives classiques et permet de réduire de manière significative les émissions polluantes.

En mai 2014, Alstom a présenté, en collaboration avec l'Association des Régions de France (ARF) et la SNCF, la dernière gamme de CORADIA™ Polyvalent alors que ces trains TER de nouvelle génération entrent progressivement en circulation commerciale dans différentes régions de France. Ces trains sont conçus pour allier efficacité, performance économique et protection de l'environnement tout en répondant parfaitement aux exigences propres à chaque région. A ce jour, plus de 200 rames CORADIA™ Polyvalent ont été commandées par 12 régions françaises.

1.3.2. Investissements

Au cours du premier semestre 2014/15, le montant des investissements effectués par Alstom Transport s'est élevé à € 34 millions (hors coûts de développement capitalisés) afin de renforcer ses activités dans les marchés émergents et de moderniser ses installations existantes dans les économies matures.

En Amérique du Sud, l'installation de la chaîne de fabrication de tramways a progressé. En Inde, le Secteur a investi dans le développement de son centre dédié à la signalisation situé à Bangalore.

En Europe, Transport a investi dans la modernisation de ses installations existantes, notamment en France, en Italie et en Allemagne.

1.3.3. Acquisitions et Partenariats

En Afrique du Sud, Alstom Transport a formé une co-entreprise avec des partenaires locaux, Gibela, pour mener à bien l'un des plus grands projets de transport ferroviaire au monde. Menée par Alstom, Gibela fournira 600 trains de passagers à son client, PRASA (Passenger Rail Agency of South Africa), ainsi qu'un accompagnement technique et les pièces de rechange pour une période de 18 ans. Le contrat prévoit également la construction d'une usine de fabrication à Dunnottar près de Johannesburg.

En Russie, la locomotive de fret 2ES5, conjointement produite par Alstom et son partenaire russe Transmashholding (TMH), vient d'obtenir une certification, confirmant ainsi sa conformité avec les normes de sécurité russes. De plus, Alstom a signé en juillet 2014 un accord avec Russian Railways (RZD) pour mener à bien des projets ferroviaires d'envergure internationale en utilisant leur expérience conjointe.

1.4. Responsabilité sociale du Groupe

1.4.1. Environnement, santé et sécurité (EHS)

Au cours du premier semestre de l'exercice 2014/15, Alstom a continué de mettre l'accent sur les éléments EHS. Concernant la performance environnementale de ses opérations, le Groupe a obtenu de bons résultats sur la plupart des indicateurs. Le Groupe maintient également son effort grâce à son plan Alstom Zéro Déviation (Alstom Zero Deviation Plan – AZDP). Ce programme se concentre sur les activités à haut risque pour renforcer la protection des employés et des sous-traitants dans les ateliers, les usines, les centres d'essai ou sur les chantiers.

1.4.2. Responsabilité sociale (RSE)

L'équipe RSE du Groupe a lancé des plans d'action visant à sensibiliser les employés au développement durable. La communication avec les agences de notation extra-financières a été efficace et a permis de maintenir Alstom dans les indices DJSI¹ Monde et Europe et CDLI² pour les entreprises françaises, respectivement pour les quatrième et troisième années consécutives.

La Fondation d'entreprise Alstom a soutenu ce semestre plusieurs projets pour favoriser l'accès à l'enseignement primaire dans les pays émergents. En juin 2014, le conseil d'administration de la Fondation a approuvé 20 nouveaux projets concernant notamment l'accès à l'éducation dans différents pays comme le Mexique, l'Inde et l'Afrique du Sud.

¹ Dow Jones Sustainability Index (DJSI)

² Carbon Disclosure Leadership Index (Rapport CDP France 2014)

2. Données chiffrées consolidées

2.1. Principaux indicateurs financiers consolidés

Compte-tenu des différentes décisions et approbations obtenues, et prenant en compte la date prévisible de finalisation de l'opération de cession des activités Energie, Alstom considère que les conditions pour la mise en application de la norme IFRS 5 – *Actifs non courants destinés à la vente et activités non poursuivies* aux activités Energie sont réunies. Dans les états financiers consolidés, les activités Thermal Power, Renewable Power et Grid sont donc comptabilisées dans le compte de résultat et dans le tableau de flux de trésorerie comme des « Activités non poursuivies ».

Pour plus d'informations sur le retraitement des données publiées au titre du premier semestre de l'exercice 2013/14 et sur les impacts de la transaction sur les états financiers consolidés, se reporter à la note 3 et à la note 4 de l'annexe aux états financiers consolidés du premier semestre clos le 30 septembre 2014.

En millions d'€	1er semestre	1er semestre	% Variation	
	30 septembre 2014	30 septembre 2013*	sept. 14 / sept. 13 base réelle	organique
Carnet de commandes	26 933	22 638	19%	17%
Commandes reçues	6 407	2 741	134%	136%
Chiffre d'affaires	3 056	2 702	13%	13%
Résultat opérationnel	152	126	21%	17%
<i>Marge opérationnelle</i>	5,0%	4,7%		
Résultat d'exploitation	63	105	(40%)	
Résultat net des activités poursuivies part du Groupe	29	105	(72%)	
Résultat net des activités non poursuivies part du Groupe	226	270	(16%)	
Résultat net part du Groupe	255	375	(32%)	
Cash Flow libre du Groupe	(1,376)	(503)		
Capitaux employés	2 148	NA		
Trésorerie / (Dettes) nette	(3 896)	(3 333)		
Effectifs du Groupe	89 868	93 460		

* Chiffres ajustés suite à la première application de la norme IFRS 11 et à l'application de la norme IFRS 5 "Actifs non courants destinés à la vente et activités non poursuivies" tel que mentionné dans la Note 3 de l'annexe aux états financiers consolidés

2.2. Principales données géographiques

Total Groupe	1er semestre 30 septembre 2014				
Données base réelle, en millions d'€	Europe	Amérique	Asie/Pacifique	Moyen-Orient/Afrique	Total
Commandes reçues	803	311	470	4 823	6 407
<i>% contrib</i>	<i>13%</i>	<i>5%</i>	<i>7%</i>	<i>75%</i>	<i>100%</i>
Chiffre d'affaires	2 166	381	197	312	3 056
<i>% contrib</i>	<i>71%</i>	<i>13%</i>	<i>6%</i>	<i>10%</i>	<i>100%</i>
Effectifs du Groupe	51 623	15 718	4 423	18 104	89 868
<i>% contrib</i>	<i>57%</i>	<i>17%</i>	<i>5%</i>	<i>20%</i>	<i>100%</i>

Total Groupe	1er semestre 30 septembre 2013*				
Données base réelle, en millions d'€	Europe	Amérique	Asie/Pacifique	Moyen-Orient/Afrique	Total
Commandes reçues	1 526	745	177	293	2 741
<i>% contrib</i>	<i>56%</i>	<i>27%</i>	<i>6%</i>	<i>11%</i>	<i>100%</i>
Chiffre d'affaires	1 887	381	227	207	2 702
<i>% contrib</i>	<i>70%</i>	<i>14%</i>	<i>8%</i>	<i>8%</i>	<i>100%</i>
Effectifs du Groupe	53 613	16 382	19 205	4 260	93 460
<i>% contrib</i>	<i>57%</i>	<i>17%</i>	<i>21%</i>	<i>5%</i>	<i>100%</i>

* Chiffres ajustés suite à la première application de la norme IFRS 11 et à l'application de la norme IFRS 5 "Actifs non courants destinés à la vente et activités non poursuivies" tel que mentionné dans la Note 3 de l'annexe aux états financiers consolidés

2.3. Perspectives

Sur l'année en cours, le chiffre d'affaires d'Alstom est attendu en croissance élevée à un chiffre, et la marge opérationnelle (après coûts de structure) devrait être supérieure à 5 %. Le cash-flow libre des activités poursuivies (avant les flux liés aux charges des impôts et charges financières) devrait être positif sur l'année pleine.

Le cash-flow libre total du Groupe devrait être significativement positif sur le deuxième semestre de l'année.

A moyen terme, le chiffre d'affaires est attendu en croissance de plus de 5 % par an à périmètre et taux de change constants, et la marge opérationnelle devrait s'améliorer graduellement dans la fourchette de 5 – 7 %. Le cash-flow libre est attendu en ligne avec le résultat net avant contribution des activités Energie, avec une volatilité possible sur de courtes périodes.

3. Analyse sectorielle

3.1. Transport

Le tableau suivant présente les principaux indicateurs financiers et opérationnels du Secteur Transport.

Transport Données en base réelle en millions d'€	1 ^{er} semestre		% Variation sept. 14 / sept. 13	
	30 septembre 2014	30 Septembre 2013*	Réel	Organique
	Carnet de commandes	26 822	22 571	19%
Commandes reçues	6 404	2 738	134%	136%
Chiffre d'affaires	3 041	2 683	13%	14%
Résultat opérationnel	167	144	16%	13%
Marge opérationnelle	5,5%	5,4%		
Résultat d'exploitation	93	131	(29%)	
Capitaux employés	2 096	1 957**	7%	

* Chiffres ajustés suite à la première application de la norme IFRS 11 et à l'application de la norme IFRS 5 "Actifs non courants destinés à la vente et activités non poursuivies" tel que mentionné dans la Note 3 de l'annexe aux états financiers consolidés

** Données publiées

3.1.1. Commandes reçues

Au cours du premier semestre de l'exercice 2014/15, les commandes reçues par Transport ont augmenté de 136 % sur une base comparable par rapport au premier semestre de l'exercice 2013/14, à € 6 404 millions. Cette performance record est principalement due à un contrat d'environ € 4 milliards signé avec PRASA en Afrique du Sud.

Les prises de commandes ont également été soutenues par une forte demande en transport urbain notamment avec la signature d'importants contrats de tramways au Qatar et en Algérie ainsi qu'une commande majeure reçue en Australie pour fournir plusieurs rames de trains interurbains totalement automatiques de la gamme METROPOLIS™ à la ville de Sydney. Enfin, l'activité Signalisation a remporté un contrat pour équiper la nouvelle ligne à grande vitesse du nord-ouest de l'Espagne de nouveaux systèmes de signalisation et assurer leur maintenance.

Transport Données en base réelle, en millions d'€	1 ^{er} semestre		%		% Variation sept. 14 / sept. 13	
	30 septembre 2014	contrib	30 septembre 2013	contrib	Réel	Org.
	Europe	800	13%	1 523	56%	(47%)
Amérique	311	5%	745	27%	(58%)	(57%)
Asie/Pacifique	470	7%	177	6%	166%	175%
Moyen-Orient/Afrique	4 823	75%	293	11%	1 546%	1 540%
Commandes reçues par destination	6 404	100%	2 738	100%	134%	136%

* Chiffres ajustés suite à la première application de la norme IFRS 11 et à l'application de la norme IFRS 5 "Actifs non courants destinés à la vente et activités non poursuivies" tel que mentionné dans la Note 3 de l'annexe aux états financiers consolidés

En Europe, Transport a remporté € 800 millions de commandes au cours du premier semestre 2014/15, représentant 13 % des commandes totales. Le Secteur a notamment signé un contrat important en Espagne pour fournir des systèmes de signalisation à la nouvelle ligne à grande vitesse du nord-ouest du pays et assurer leur maintenance. En France, la SNCF a exercé une option pour la livraison de trams-trains de la gamme CITADIS DUALIS™ supplémentaires destinés à la région Ile-de-France. En Belgique, Transport a remporté un contrat pour la fourniture d'équipements embarqués de signalisation ERTMS destinés à 450 trains en service commercial. Enfin, en Italie, le Secteur effectuera la rénovation d'une flotte de trains à grande vitesse PENDOLINO™. Au cours du premier semestre de l'exercice précédent, le niveau de commandes avait été porté par une option exercée pour des trains à très grande vitesse ainsi que par plusieurs contrats portant sur la livraison de trains inter-cités et de tramways signés en France.

Au cours du premier semestre 2014/15, les commandes reçues dans la région Amérique se sont élevées à € 311 millions, 57 % en-dessous du niveau du premier semestre de l'exercice précédent, sur une base comparable, qui avait été marqué par un important contrat de maintenance des tram-trains CITADIS™ Spirit de la ville d'Ottawa au Canada. Les commandes reçues au cours du premier semestre 2014/15 incluent notamment un contrat de renouvellement de la signalisation d'une gare au Canada ainsi que deux contrats de rénovation et de maintenance enregistrés au Chili, au Brésil et au Panama.

En Asie / Pacifique, les commandes reçues ont atteint € 470 millions au cours du premier semestre de l'exercice 2014/15, en augmentation de 175 % en base comparable par rapport à la même période de l'exercice précédent. Le Secteur a notamment signé un important contrat en Australie pour la fourniture de 22 rames totalement automatiques de la gamme METROPOLIS™ ainsi que de la signalisation à la ville de Sydney. De plus, Transport a remporté un contrat en Inde pour la livraison de voitures de métro à la ville de Kochi ainsi qu'un certain nombre de petites commandes de traction et de signalisation reçues en Chine.

Représentant 75 % des commandes reçues par le Secteur, la région Moyen-Orient / Afrique a enregistré une performance record, avec € 4 823 millions de commandes enregistrées au cours du premier semestre de l'exercice 2014/15. Ce niveau de commandes comprend notamment le contrat majeur signé avec PRASA en Afrique du Sud incluant la livraison de trains de banlieue de la gamme X'TRAPOLIS Mega™ ainsi que l'assistance technique et la fourniture de pièces détachées sur une période de 18 ans. Transport a également signé un important contrat au Qatar pour la fourniture d'un système de tramway entièrement intégré comprenant 35 rames de la gamme CITADIS™ destiné à la ville de Lusail. Enfin en Algérie, le Secteur équipera la ville de Sétif avec un nouveau système de tramway.

Les principales commandes du Secteur Transport au cours du premier semestre 2014/15 ont été les suivantes :

Pays	Description
Afrique du Sud	Fourniture de 600 trains périurbains X'Trapolis Mega (3 600 voitures) sur une période de dix ans et maintenance associée pour une période de 18 ans
Algérie	Système de tramway pour la ville de Sétif
Australie	Fourniture de 22 rames à six voitures totalement automatiques de la gamme METROPOLIS™, ainsi que le système de signalisation CBTC (Communications-Based Train control).
Belgique	Fourniture d'équipements de signalisation ERTMS pour 449 trains
Canada	Contrat de renouvellement de la signalisation pour la gare Union de Toronto
Espagne	Fourniture du système de signalisation ERTMS Niveau 2 pour la nouvelle ligne à grande vitesse du nord-ouest de l'Espagne et sa maintenance pour une durée de 20 ans
France	Livraison de 15 trams-trains CITADIS DUALIS™ à la région Ile-de-France.
Inde	Fourniture de 144 voitures de métro à la ville de Kochi
Italie	Rénovation d'une flotte de trains PENDOLINO™
Qatar	Design, fabrication, mise en service et maintenance de 35 tramways CITADIS™, alimentation électrique, signalisation et pose des voies.

3.1.2. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de Transport a atteint € 3 041 millions au cours du premier semestre de l'exercice 2014/15. Sur une base comparable, le chiffre d'affaires a augmenté de 14 %, soutenu par l'exécution de contrats importants enregistrés en Allemagne et en Italie au cours des deux exercices précédents et par une forte croissance dans la région Moyen-Orient/Afrique.

Transport	1er semestre		1er semestre		% Variation	
	30 septembre 2014	% contrib	30 septembre 2013	% contrib	sept. 14 / sept. 13	
	Données base réelle, en millions d'€				Réel	Org.
Europe	2 161	71%	1 882	70%	15%	14%
Amérique	381	13%	368	14%	4%	7%
Asie/Pacifique	197	6%	227	8%	(13%)	(12%)
Moyen-Orient/Afrique	302	10%	206	8%	47%	48%
Chiffre d'affaires par destination	3 041	100%	2 683	100%	13%	14%

* Chiffres ajustés suite à la première application de la norme IFRS 11 et à l'application de la norme IFRS 5 "Actifs non courants destinés à la vente et activités non poursuivies" tel que mentionné dans la Note 3 de l'annexe aux états financiers consolidés

Au cours du premier semestre 2014/15, le chiffre d'affaires de Transport en Europe a atteint € 2 161 millions, en hausse de 14 % sur une base comparable par rapport au premier semestre de l'exercice précédent, principalement grâce à l'exécution en cours de contrats de trains régionaux

et inter-cités ainsi que de trains à grande vitesse en France, en Allemagne et en Italie enregistrés au cours des deux exercices précédents. Des étapes importantes ont également été franchies sur un contrat de maintenance des trains PENDOLINO™ au Royaume Uni, des trains à grande vitesse ont été livrés en Pologne ainsi que des locomotives au Kazakhstan. La région a représenté 71 % du chiffre d'affaires du Secteur au cours de la période.

Dans la région Amérique, le chiffre d'affaires de Transport a atteint € 381 millions, soutenu par la fourniture de pièces détachées et d'équipement de signalisation aux Etats-Unis d'Amérique et par la livraison de métros au Canada. En Amérique Latine, les ventes ont été portées par la livraison de rames de métro aux villes de Porto Alegre et de Rio de Janeiro au Brésil et par l'avancement de projets de métro au Panama et au Venezuela.

En Asie / Pacifique, le chiffre d'affaires de Transport a atteint € 197 millions, en baisse de 12 % sur une base comparable par rapport au premier semestre de l'exercice précédent. L'activité a été soutenue en Chine et en Asie orientale ainsi qu'en Australie grâce aux progrès dans l'exécution d'un contrat pour la livraison de trains X'TRAPOLIS™. Le premier semestre de l'exercice précédent avait été marqué par l'avancement du contrat signé pour le métro de Chennai en Inde.

Le chiffre d'affaires de la région Moyen-Orient/Afrique s'est élevé à € 302 millions, en hausse de 48 % sur une base organique par rapport au premier semestre 2013/14 et marqué par la livraison de trains à très grande vitesse au Maroc et de tramways CITADIS™ aux Emirats Arabes Unis ainsi que par les premiers jalons atteints sur le contrat de métro de Riyad en Arabie Saoudite. La région a représenté 10 % du chiffre d'affaires total du Secteur au cours de la période.

3.1.3. Résultat opérationnel et marge opérationnelle

Le résultat opérationnel de Transport a atteint € 167 millions au premier semestre de l'exercice 2014/15, niveau de 16 % supérieur à celui du premier semestre 2013/14. La marge opérationnelle s'est établie à 5,5 % contre 5,4 % au premier semestre de l'exercice précédent notamment grâce à une progression des ventes et à la mise en place progressive du programme de performance « Dedicated to Excellence » (d2e). Toutefois, ces effets positifs ont été partiellement compensés par une augmentation des coûts de développement associés aux nouvelles plateformes.

3.2. Corporate et autres

« Corporate et autres » comprend toutes les unités supportant les coûts de siège mais ne faisant pas partie de la transaction avec General Electric ainsi que des unités Thermal Power, Renewable Power et Grid ne faisant pas partie de l'Opération Energie et ne contribuant pas de manière significative aux résultats du Groupe.

De plus, afin de présenter une information financière pertinente, le Groupe a effectué une allocation préliminaire des coûts Corporate (coûts externes, coûts juridiques...) et de certains passifs (provisions pour litiges) entre les activités poursuivies et les activités non poursuivies conformément aux accords négociés avec GE et qui seront finalisés lors de la réalisation de l'opération.

Le tableau ci-dessous présente les principales informations financières concernant « Corporate et autres » :

Corporate et autres	1^{er} semestre	1^{er} semestre
en millions d'€	30 septembre 2014	30 Septembre 2013*
Carnet de commandes	111	67
Commandes reçues	3	3
Chiffre d'affaires	15	19
Résultat opérationnel	(15)	(18)
Résultat d'exploitation	(30)	(26)
Capitaux employés	52	NA

* Chiffres ajustés suite à l'application de la norme IFRS 5 "Actifs non courants destinés à la vente et activités non poursuivies" tel que mentionné dans la Note 3 de l'annexe aux états financiers consolidés

3.3. Actifs destinés à la vente et activités non poursuivies : la transaction Energie

Le 20 juin 2014, le Conseil d'administration d'Alstom s'est prononcé en faveur de l'offre faite par General Electric concernant le rachat des « Activités Energie » d'Alstom regroupant les activités Thermal Power (Energies Thermiques), Renewable Power (Énergies Renouvelables) et Grid (Réseaux) ainsi que les services centraux et partagés. Dans les états financiers consolidés intermédiaires, la transaction Energie est donc présentée en tant qu'activité non poursuivie.

Le tableau suivant présente les principaux indicateurs financiers et opérationnels des activités Energie pour le premier semestre de l'exercice 2014/15 :

Energie Données en base réelle en millions d'€	1 ^{er} semestre		% Variation	
	30 septembre 2014	30 Septembre 2013*	sept. 14 / sept. 13	
			Réel	Organique
Carnet de commandes	28 823	27 786	4%	4%
Commandes reçues	6 379	6 537	(2%)	0%
Chiffre d'affaires	6 320	6 925	(9%)	(6%)
Résultat opérationnel	438	556	(21%)	(37%)
Marge opérationnelle	6,9%	8,0%		
Résultat d'exploitation	526	499	5%	
Capitaux employés	6 931	NA		

* Chiffres ajustés suite à la première application de la norme IFRS 11 et à l'application de la norme IFRS 5 "Actifs non courants destinés à la vente et activités non poursuivies" tel que mentionné dans la Note 3 de l'annexe aux états financiers consolidés

Au cours du premier semestre 2014/15, Energie a enregistré € 6 379 millions de commandes, à un niveau stable en base comparable par rapport au premier semestre de l'exercice précédent. Les commandes des activités Energie ont été soutenues par un contrat enregistré au Mexique pour la fourniture et la maintenance d'une turbine à gaz GT24™, par plusieurs contrats signés au Brésil pour la livraison d'éoliennes et par d'importants contrats HVDC (courant continu à haute tension) enregistrés en Asie et en Amérique du Nord.

Au cours du premier semestre de l'exercice 2014/15, les principales commandes d'Energie ont été les suivantes :

Country	Description
Brésil	Fourniture de 4 x 175 MW turbines hydro-électriques
Brésil	Livraison de 127 éoliennes ECO 100, ECO 110 & ECO 122
Canada	Contrat clé en main pour un projet de ligne HVDC
Corée du Sud	Projet de HVDC utilisant la technologie de conversion à commutation de lignes (LCC)
Inde	Seconde phase du projet de ligne en courant continu ultra haute tension (UHVDC) 800 kV entre Champa et Kurukshetra
Mexique	Livraison et maintenance d'une turbine à gaz GT24™
Turquie	Fourniture de 2 x 660 MW chaudières et groupes turbogénérateur

Au cours du premier semestre de l'exercice 2014/15, le chiffre d'affaires d'Energie a atteint € 6 320 millions, soit une baisse de 6 % sur une base comparable par rapport au premier semestre de l'exercice 2013/14. Malgré la bonne exécution de contrats éoliens au Brésil, les ventes d'Energie ont été impactées par le faible niveau de prise de commandes des exercices précédents. Les faibles ventes et des impacts ponctuels sur des projets Wind ont dégradé le résultat opérationnel d'Energie qui s'est élevé à € 438 millions contre € 556 millions au cours du premier semestre de l'exercice précédent. La marge opérationnelle est passée de 8,0 % au cours du premier semestre 2013/14 à 6,9 % ce semestre.

Note : Evaluations spécifiques

Conformément à IFRS 5, le Groupe a appliqué les évaluations spécifiques suivantes qui impactent les états financiers consolidés :

- Les activités non poursuivies (incluant les actifs non courants et courants et les passifs liés aux actifs destinés à la vente) ont été évaluées, dans leur ensemble, au plus faible de leur valeur comptable et de leur juste valeur diminuée des coûts de la vente ;
- L'exception de la norme IAS 12 consistant à ne pas reconnaître les impôts différés existant mécaniquement entre la valeur fiscale des titres et l'actif net des filiales correspondantes dans les comptes consolidés n'est plus applicable puisqu'il est désormais probable que ces différences temporaires se retourneront à court terme lors de la cession des titres. Par conséquent, des impôts différés passifs ont été comptabilisés dans le résultat de la période, ils sont présentés dans le « Résultat net des activités non poursuivies » au compte de résultat ;
- L'amortissement des actifs non courants classés comme « détenus en vue de la vente » a été arrêté à compter de la date d'application d'IFRS 5;
- Les coûts spécifiquement encourus dans le cadre de la transaction ont été présentés dans le « Résultat net des activités non poursuivies » au compte de résultat.

Les impacts comptables de la transaction Energie prévue sont basés sur l'offre GE et les accords associés, et reflètent la meilleure estimation actuelle de la Direction. Ils seront finalisés lors de la réalisation de la transaction, attendue pour le premier semestre 2015.

Pour plus d'informations sur le retraitement des données publiées au titre du premier semestre de l'exercice 2013/14 et sur les impacts de la transaction sur les états financiers consolidés, se reporter à la note 3 et à la note 4 de l'annexe aux états financiers consolidés du premier semestre clos le 30 septembre 2014.

4. Revue opérationnelle et financière

4.1. Cash flow libre

Le cash flow libre se définit comme la variation nette de la trésorerie liée à l'exploitation, moins les dépenses d'investissement (incluant les coûts de développement capitalisés), nettes des cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles. Le cash flow libre n'inclut pas le produit des cessions d'activité.

L'indicateur financier le plus directement comparable en normes IFRS au cash flow libre est la variation nette de trésorerie liée à l'exploitation.

Un rapprochement entre ces deux indicateurs est présenté ci-dessous :

Total Groupe	1^{er} semestre	1^{er} semestre
en millions d'€	30 septembre 2014	30 septembre 2013*
Variation nette de la trésorerie d'exploitation	(1 065)	(153)
<i>Dont flux opérationnels liés aux activités non poursuivies</i>	<i>(983)</i>	<i>(178)</i>
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles (incluant les coûts de développement capitalisés)	(320)	(360)
Produits de cession des immobilisations corporelles et incorporelles	9	10
Cash flow libre	(1 376)	(503)

* Chiffres ajustés suite à la l'application de la norme IFRS 5 "Actifs non courants destinés à la vente et activités non poursuivies" tel que mentionné dans la Note 3 de l'annexe aux états financiers consolidés

Alstom utilise le cash flow libre aussi bien à des fins d'analyses internes que pour sa communication externe car le Groupe estime qu'il apporte un éclairage pertinent sur le montant réel de trésorerie générée ou utilisée par l'exploitation.

Le cash flow libre s'est élevé à € (1 376) millions au cours du premier semestre 2014/15, contre € (503) millions au premier semestre 2013/14. Cette baisse est due à un faible chiffre d'affaires des activités Energie qui a impacté les règlements prévus des facturations ainsi qu'à certains projets dont le profil de trésorerie a été défavorable sur la période du premier semestre 2014/15.

4.2. Trésorerie nette

La trésorerie nette est définie comme la somme de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des valeurs mobilières de placement et autres actifs financiers courants, et des actifs financiers non courants directement associés aux passifs comptabilisés en dette financière, diminuée de la dette financière courante et non courante.

Partiellement compensé par le produit de la vente de l'activité d'équipements auxiliaires vapeur, le cash-flow libre négatif a conduit à une augmentation de la dette nette du Groupe qui a atteint € (3 896) millions au 30 septembre 2014.

Total Groupe	Au 30 septembre	Au 31 mars
en millions d'€	2014	2014*
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 027	2 276
Valeurs mobilières de placement et autres actifs financiers	52	26
Actifs financiers non courants directement associés aux passifs comptabilisés en dette financière	373	364
<i>moins:</i>		
Dettes financières courantes	1 181	1 297
Dettes financières non-courantes	4 167	4 407
Trésorerie/(dette) nette	(3 896)	(3 038)

* Chiffres ajustés suite à la première application de la norme IFRS 11 tel que mentionné dans la Note 3 de l'annexe aux états financiers consolidés

4.3. Liquidités

Le tableau suivant présente le détail d'indicateurs issus du tableau des flux de trésorerie consolidés :

Total Groupe	1^{er} semestre	Au 31 mars
en millions d'€	30 septembre 2014	2014*
Variation nette de la trésorerie liée à l'exploitation - hors variation du besoin en fonds de roulement	249	923
Variation du besoin en fonds de roulement	(1,314)	(302)
Variation nette de la trésorerie liée à l'exploitation	(1 065)	621
<i>Dont flux opérationnels liés aux activités non poursuivies</i>	<i>(983)</i>	<i>415</i>
Variation nette de la trésorerie liée aux investissements	284	(879)
<i>Dont flux d'investissements liés aux activités non poursuivies</i>	<i>324</i>	<i>(645)</i>
Variation nette de la trésorerie liée au financement	(141)	551
<i>Dont flux de financement liés aux activités non poursuivies</i>	<i>(366)</i>	<i>63</i>
Augmentation (Diminution) nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie	(922)	293
Trésorerie et équivalents de trésorerie en début de période	2 276	2 147
Incidence des variations de taux de conversion	62	(142)
Autres variations	(5)	(22)
Transfert aux activités cédées	(384)	
Trésorerie et équivalents de trésorerie en fin de période	1 027	2 276

* Chiffres ajustés suite à la première application de la norme IFRS 11 tel que mentionné dans la Note 3 de l'annexe aux états financiers consolidés

Au 30 septembre 2014, Alstom disposait de € 1 027 millions de trésorerie et équivalents de trésorerie ainsi que d'une ligne de crédit non utilisée de € 1,35 milliard.

4.4. Capitaux employés

Les capitaux employés sont définis comme étant la somme des écarts d'acquisition, des actifs incorporels, des immobilisations corporelles, des autres actifs non courants (à l'exclusion des excédents d'actifs de couverture et des actifs non courants directement associés aux passifs comptabilisés en dette financière), des actifs courants (à l'exclusion des valeurs mobilières de placement, des autres actifs financiers courants et de la trésorerie et équivalents de trésorerie), diminuée des provisions non courantes et des passifs courants autres que dettes financières courantes.

Les capitaux employés par Secteur et pour l'ensemble du Groupe sont présentés en note 5 aux états financiers consolidés intermédiaires résumés du 30 septembre 2014.

Les capitaux employés sont utilisés aussi bien à des fins d'analyse interne que pour la communication externe dans la mesure où ils apportent un éclairage sur le montant des

ressources financières utilisées par un Secteur ou par le Groupe, et sur la profitabilité d'un Secteur ou du Groupe par rapport aux ressources utilisées.

A la fin du premier semestre de l'exercice 2014/15, les capitaux employés ont atteint € 2 148 millions, contre € 7 886 millions à fin mars 2014, en raison notamment des impacts IFRS 5 et de la variation du besoin en fonds de roulement.

Total Groupe	Au 30 septembre	Au 31 mars
en millions d'€	2014	2014*
Actifs non courants	3,421	13 152
moins impôts différés	(648)	(1 647)
moins actifs non courants directement associés aux passifs comptabilisés en dette financière	(373)	(364)
moins actifs de couverture des engagements de retraite	(20)	(22)
Capitaux employés - actifs non courants (A)	2 380	11 119
Actifs courants	7 322	16 808
moins trésorerie et équivalents de trésorerie	(1 027)	(2 276)
moins valeurs mobilières de placement et autres actifs financiers courants	(52)	(26)
Capitaux employés - actifs courants (B)	6 243	14 506
Passifs courants	7 421	18 326
moins dettes financières courantes	(1 181)	(1 297)
plus provisions non courantes	235	710
Capitaux employés - passifs (C)	6 475	17 739
Capitaux employés (A)+(B)-(C)	2 148	7 886

* Chiffres ajustés suite à la première application de la norme IFRS 11 tel que mentionné dans la Note 3 de l'annexe aux états financiers consolidés

5. Données organiques

Les chiffres présentés dans cette section incluent des indicateurs de performance présentés à structure réelle et sur une base organique. Les chiffres sont présentés sur une base organique afin d'éliminer l'incidence des modifications de périmètre et de la conversion en euros des comptes libellés en devises étrangères.

Le Groupe utilise les chiffres présentés sur une base organique à la fois à des fins d'analyses internes et pour sa communication externe car il estime qu'ils permettent d'analyser et d'expliquer les variations d'une période à une autre. Cependant, ces chiffres présentés sur une base organique ne sont pas des indicateurs de performance selon les normes IFRS.

Pour calculer les chiffres sur une base organique, les chiffres présentés sur une base réelle sont ajustés comme suit :

- retraitement des chiffres réels de 2013/14 avec les taux de change utilisés dans les comptes consolidés pour le premier semestre de l'exercice 2014/15, pour le carnet de commandes, les commandes reçues, le chiffre d'affaires et le résultat opérationnel ;
- ajustements liés aux modifications de périmètres, sur ces mêmes indicateurs, à la fois pour le premier semestre de l'exercice 2013/14 (retraitement des cessions d'activités) et pour le premier semestre de l'exercice 2014/15 (retraitement des acquisitions d'activités).

Le tableau qui suit présente l'estimation de l'incidence des variations de taux de change et des variations de périmètre pour tous les indicateurs publiés dans ce document, aussi bien sur une base réelle que sur une base organique.

en millions d'€	1 ^{er} semestre - 30 septembre 2013*				1 ^{er} semestre - 30 septembre 2014				
	Données réelles	Effet change	Effet périmètre	Données organiques	Données réelles	Effet périmètre	Données organiques	% Var Act. sept 14 / sept 13	% Var Org. sept 14 / sept 13
Transport	22 571	294	1	22 866	26 822	-	26 822	19%	17%
Corporate & Autres	67	1	-	68	111	-	111	66%	63%
Carnet de commandes	22 638	295	1	22 934	26 933	-	26 933	19%	17%
Transport	2 738	(23)	1	2 716	6 404	-	6 404	134%	136%
Corporate & Autres	3	(1)	-	2	3	-	3	0%	50%
Commandes reçues	2 741	(24)	1	2 718	6 407	-	6 407	134%	136%
Transport	2 683	(7)	1	2 677	3 041	-	3 041	13%	14%
Corporate & Autres	19	(2)	-	17	15	-	15	(21%)	(12%)
Chiffre d'affaires	2 702	(9)	1	2 694	3 056	-	3 056	13%	13%
Transport	144	4	-	148	167	-	167	16%	13%
Corporate & Autres	(18)	-	-	(18)	(15)	-	(15)	(17%)	(17%)
Résultat opérationnel	126	4	-	130	152	-	152	21%	17%
Transport	5,4%			5,5%	5,5%		5,5%		
Corporate & Autres									
Marge opérationnelle	4,7%			4,8%	5,0%		5,0%		
Chiffre d'affaires	2 702	(9)	1	2 694	3 056	-	3 056	13%	13%
Coût des ventes	(2 245)	11	1	(2 233)	(2 607)	-	(2 607)	16%	17%
Frais de R&D	(62)	-	-	(62)	(51)	-	(51)	(18%)	(18%)
Frais commerciaux	(101)	1	(1)	(101)	(94)	-	(94)	(7%)	(7%)
Frais généraux et administratifs	(168)	1	(1)	(168)	(152)	-	(152)	(10%)	(10%)
Résultat opérationnel	126	4	-	130	152	-	152	21%	17%

* Chiffres ajustés suite à la première application de la norme IFRS 11 et à l'application de la norme IFRS 5 "Actifs non courants destinés à la vente et activités non poursuivies" tel que mentionné dans la Note 3 de l'annexe aux états financiers consolidés

6. Autres informations

6.1. Risques

Les risques juridiques sont présentés dans la Note 26 aux états financiers consolidés intermédiaires résumés au 30 septembre 2014. Les risques financiers (risque de change, risque de crédit, risque de taux d'intérêt et risque de liquidité) et leur gestion sont présentés dans la Note 24 aux états financiers consolidés intermédiaires résumés au 30 septembre 2014 et dans la Note 26 aux comptes consolidés au 31 mars 2014. Les autres facteurs de risques sont présentés dans le Document de référence 2013/14 déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 20 mai 2014.

Aux Etats-Unis d'Amérique, le Département of Justice (DoJ) a commencé à enquêter en 2010 sur des filiales du Groupe concernant des allégations de violations potentielles du Foreign Corrupt Practices Act. Le Groupe travaille activement avec le DoJ pour répondre aux questions et produire les documents afférents aux projets spécifiques qui sont dans le champ de ses investigations afin de traiter tout cas éventuel de conduite inappropriée. Des discussions sont susceptibles d'intervenir à brève échéance en vue d'une éventuelle transaction. Toutefois, le Groupe n'est pas en mesure à ce stade d'en prédire les conséquences et notamment le niveau des amendes qui pourraient lui être signifiées.

6.2. Informations sur la société mère

ALSTOM, la société-mère du Groupe, n'a pas d'activité industrielle ou commerciale et, par conséquent, ses revenus sont composés essentiellement de commissions et redevances facturées à ses filiales pour l'emploi du nom Alstom, de dividendes et d'autres recettes financières.

Le résultat net du premier semestre de l'exercice 2014/15 s'élève à € 99 millions, contre € 30 millions pour la même période de l'exercice précédent.

6.3. Parties liées

Au cours du premier semestre 2014/15, aucune nouvelle transaction significative avec des parties liées n'a été conclue. Les Parties liées sont présentées dans la Note 27 aux états financiers consolidés intermédiaires résumés au 30 septembre 2014.

Etats financiers consolidés intermédiaires résumés
Semestre clos le 30 septembre 2014

COMpte DE RESULTAT CONSOLIDE INTERMEDIAIRE

<i>(en millions d'€)</i>	Note	Semestre clos le		Exercice clos le
		30 septembre 2014	30 septembre 2013*	31 mars 2014*
Chiffre d'affaires	(5)	3 056	2 702	5 726
Coût des ventes		(2 607)	(2 245)	(4 804)
Frais de recherche et développement	(6)	(51)	(62)	(122)
Frais commerciaux		(94)	(101)	(204)
Frais administratifs		(152)	(168)	(328)
Résultat opérationnel	(5)	152	126	268
Autres produits	(7)	4	-	-
Autres charges	(7)	(93)	(21)	(106)
Résultat d'exploitation	(5)	63	105	162
Produits financiers	(8)	71	42	64
Charges financières	(8)	(127)	(111)	(223)
Résultat avant impôts		7	36	3
Impôt sur les bénéfices	(9)	(11)	30	94
Quote-part des résultats nets des sociétés mises en équivalence	(13)	39	41	70
Résultat net des activités poursuivies	(5)	35	107	167
Résultat net des activités non poursuivies	(5)	228	274	399
RESULTAT NET		263	381	566
Résultat net des activités poursuivies attribuable :				
- aux propriétaires de la société mère		29	105	160
- aux participations ne donnant pas le contrôle		6	2	7
Résultat net des activités non poursuivies attribuable :				
- aux propriétaires de la société mère		226	270	396
- aux participations ne donnant pas le contrôle		2	4	3
Résultat net par action (en €)				
- Résultat de base	(10)	0,82	1,22	1,80
- Résultat dilué	(10)	0,82	1,20	1,78
Résultat net par action (en €)				
- Résultat de base des activités poursuivies	(10)	0,09	0,34	0,52
- Résultat dilué des activités poursuivies	(10)	0,09	0,34	0,51
Résultat net par action (en €)				
- Résultat de base des activités non poursuivies	(10)	0,73	0,88	1,28
- Résultat dilué des activités non poursuivies	(10)	0,72	0,87	1,27

* Montants retraités et représentés comme mentionné dans la Note 3 « Comparabilité » suite à la première application d'IFRS 11 et suite à l'application d'IFRS 5 « Actifs non courants destinés à la vente et activités non poursuivies » dans le contexte de la cession des activités Energie

ETAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE INTERMEDIAIRE

<i>(en millions d'€)</i>	Note	Semestre clos le		Exercice clos le
		30 septembre 2014	30 septembre 2013*	31 mars 2014*
Résultat net de la période		263	381	566
Réévaluation des engagements de retraites à prestations définies	(22)	(183)	143	107
Impôt sur les éléments non recyclables		52	(58)	(54)
Éléments non recyclables en résultat		(131)	85	53
<i>dont sociétés mises en équivalence</i>		-	-	-
Gains (pertes) sur actifs financiers disponibles à la vente		20	-	(15)
Gains (pertes) sur instruments financiers de couverture		(3)	(2)	(1)
Ecart de conversion		171	(250)	(326)
Impôt sur les éléments recyclables		1	-	4
Éléments recyclables en résultat		189	(252)	(338)
<i>dont sociétés mises en équivalence</i>		-	(36)	(69)
Autres éléments du résultat global		58	(167)	(285)
<i>dont attribuable aux activités non poursuivies</i>		42	(102)	(165)
RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ		321	214	281
Attribuable :				
- aux propriétaires de la société mère		312	223	285
- aux participations ne donnant pas le contrôle		9	(9)	(4)

* Montants retraités et représentés comme mentionné dans la Note 3 « Comparabilité » suite à la première application d'IFRS 11 et suite à l'application d'IFRS 5 « Actifs non courants destinés à la vente et activités non poursuivies » dans le contexte de la cession des activités Energie

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires résumés.

BILAN CONSOLIDE INTERMEDIAIRE

ACTIF

<i>(en millions d'€)</i>	Note	Au 30 septembre	Au 31 mars
		2014	2014*
Ecarts d'acquisition	(11)	679	5 269
Immobilisations incorporelles	(11)	452	2 053
Immobilisations corporelles	(12)	641	2 968
Participations dans les coentreprises et entreprises associées	(13)	489	545
Autres titres de participation	(14)	57	160
Autres actifs non courants	(15)	455	510
Impôts différés		648	1 647
Total des actifs non courants		3 421	13 152
Stocks et en-cours	(16)	852	2 972
Contrats de construction en cours, actif	(17)	2 397	3 951
Clients et comptes rattachés		1 541	4 450
Autres actifs opérationnels courants	(18)	1 453	3 133
Valeurs mobilières de placement et autres actifs financiers courants		52	26
Trésorerie et équivalents de trésorerie		1 027	2 276
Total des actifs courants		7 322	16 808
Actifs destinés à la vente	(4)	22 474	293
TOTAL DE L'ACTIF		33 217	30 253

CAPITAUX PROPRES ET PASSIF

<i>(en millions d'€)</i>	Note	Au 30 septembre	Au 31 mars
		2014	2014*
Capitaux propres - attribuables aux propriétaires de la société mère	(20)	5 379	5 044
Capitaux propres - attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle		70	65
Total capitaux propres		5 449	5 109
Provisions non courantes	(21)	235	710
Provisions pour engagements de retraite et avantages assimilés	(22)	379	1 525
Emprunts non courants	(23)	3 842	4 009
Dettes non courantes sur contrats de location-financement	(23)	325	398
Impôts différés		12	176
Total des passifs non courants		4 793	6 818
Provisions courantes	(21)	319	1 191
Emprunts courants	(23)	1 121	1 250
Dettes courantes sur contrats de location-financement	(23)	60	47
Contrats de construction en cours, passif	(17)	3 234	8 426
Fournisseurs et comptes rattachés		1 102	3 819
Autres passifs opérationnels courants	(25)	1 585	3 593
Total des passifs courants		7 421	18 326
Passifs liés à des actifs destinés à la vente	(4)	15 554	-
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DU PASSIF		33 217	30 253

* Montants retraités comme mentionné dans la Note 3 « Comparabilité » suite à la première application d'IFRS 11

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires résumés.

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES INTERMEDIAIRE

(en millions d'€)	Note	Semestre clos le		Exercice clos le
		30 septembre 2014	30 septembre 2013*	31 mars 2014*
Résultat net		263	381	566
Dotations aux amortissements, dépréciations, charge relative aux paiements fondés sur des actions et autres		194	332	565
Ajustement des flux relatifs aux engagements de retraite et avantages assimilés		(7)	(3)	(17)
Plus/moins-values sur cessions d'actifs		(278)	(17)	(23)
Quote-part des résultats nets des sociétés mises en équivalence (nette des dividendes reçus)	(13)	(3)	(13)	(6)
Charge d'impôt différé inscrite au compte de résultat		80	(72)	(162)
Variation nette de la trésorerie liée à l'exploitation - hors variation du besoin en fonds de roulement		249	608	923
Variation du besoin en fonds de roulement liée à l'exploitation	(19)	(1 314)	(761)	(302)
Variation nette de la trésorerie liée à l'exploitation		(1 065)	(153)	621
<i>Dont flux opérationnels liés aux activités non poursuivies</i>		<i>(983)</i>	<i>(178)</i>	<i>415</i>
Produits de cession des immobilisations corporelles et incorporelles		9	10	32
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles (coûts de R&D capitalisés inclus)		(320)	(360)	(811)
Augmentation/(diminution) des autres actifs non courants		(31)	13	(1)
Acquisition d'activités après déduction de la trésorerie acquise		(20)	(54)	(116)
Cession d'activités après déduction de la trésorerie cédée		646	31	17
Variation nette de la trésorerie liée aux investissements		284	(360)	(879)
<i>Dont flux d'investissements liés aux activités non poursuivies</i>		<i>324</i>	<i>(267)</i>	<i>(645)</i>
Augmentation/(réduction) de capital y compris celles souscrites par les participations ne donnant pas le contrôle		12	1	35
Dividendes versés y compris versements aux participations ne donnant pas le contrôle		(9)	(268)	(267)
Emissions d'emprunts obligataires	(23)	-	500	500
Remboursements d'emprunts obligataires		(722)	(21)	(26)
Variation nette des emprunts courants et non courants		628	68	332
Variation nette des dettes sur contrats de location-financement		(22)	(18)	(38)
Variation nette des valeurs mobilières de placement et autres actifs et passifs financiers courants		(28)	18	15
Variation nette de la trésorerie liée au financement		(141)	280	551
<i>Dont flux de financement liés aux activités non poursuivies</i>		<i>(366)</i>	<i>(14)</i>	<i>63</i>
(Diminution)/augmentation nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie		(922)	(233)	293
Trésorerie et équivalents de trésorerie en début de période		2 276	2 147	2 147
Incidence des variations de taux de conversion		62	(105)	(142)
Autres variations		(5)	(23)	(22)
Transfert vers actifs destinés à la vente		(384)	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie en fin de période		1 027	1 786	2 276
<i>Impôts payés</i>		<i>(173)</i>	<i>(143)</i>	<i>(262)</i>
<i>Net des intérêts reçus et payés</i>		<i>(80)</i>	<i>(48)</i>	<i>(202)</i>

(en millions d'€)	Semestre clos le		Exercice clos le
	30 septembre 2014	30 septembre 2013*	31 mars 2014*
Analyse de la variation de la trésorerie nette/(endettement net) (1)			
Variation nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie	(922)	(233)	293
Variation nette des valeurs mobilières de placement et des autres actifs et passifs financiers	28	(18)	(15)
Variation nette des obligations	722	(479)	(474)
Variation nette des emprunts courants et non courants	(628)	(68)	(332)
Variation nette des dettes sur contrats de location-financement	22	18	38
Transfert vers actifs disponibles à la vente	(18)	-	-
Dettes nettes des entités acquises à leur date d'acquisition et autres	(62)	(177)	(163)
Diminution/(augmentation) de l'endettement net	(858)	(957)	(653)
Trésorerie nette/(endettement net) en début de période	(3 038)	(2 376)	(2 385)
Trésorerie nette/(endettement net) en fin de période	(3 896)	(3 333)	(3 038)

* Montants retraités et représentés comme mentionné dans la Note 3 « Comparabilité » suite à la première application d'IFRS 11 et suite à l'application d'IFRS 5 « Actifs non courants destinés à la vente et activités non poursuivies » dans le contexte de la cession des activités Energie

(1) La trésorerie nette/(endettement net) se définit comme la somme de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des valeurs mobilières de placement, des autres actifs financiers courants et des autres actifs non courants directement associés aux passifs comptabilisés en dette financière (voir Note 15), déduction faite de la dette financière (voir Note 23).

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires résumés.

ETAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES INTERMEDIAIRE

<i>(en millions d'€, à l'exception du nombre d'actions)</i>	Nombre d'actions en circulation	Capital	Primes d'émission	Réserves	Autres éléments du résultat global	Capitaux propres - attribuables aux propriétaires de la société mère	Capitaux propres - attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	Total capitaux propres
Au 31 mars 2013	308 158 126	2 157	875	3 648	(1 686)	4 994	93	5 087
Variation des autres éléments du résultat global	-	-	-	-	(152)	(152)	(15)	(167)
Résultat net de la période	-	-	-	375	-	375	6	381
Total du résultat global	-	-	-	375	(152)	223	(9)	214
Variation d'intérêts et autres	16	-	-	(4)	-	(4)	(32)	(36)
Dividendes distribués	-	-	-	(259)	-	(259)	(9)	(268)
Augmentation de capital dans le cadre des plans de motivation et de capitaux propres	473 593	3	-	(3)	-	-	-	-
	-	-	-	7	-	7	-	7
Au 30 septembre 2013	308 631 735	2 160	875	3 764	(1 838)	4 961	43	5 004
Au 31 mars 2014	308 702 146	2 161	876	3 964	(1 957)	5 044	65	5 109
Variation des autres éléments du résultat global	-	-	-	-	57	57	1	58
Résultat net de la période	-	-	-	255	-	255	8	263
Total du résultat global	-	-	-	255	57	312	9	321
Variation d'intérêts et autres (1)	39	-	-	(2)	18	16	5	21
Dividendes distribués	-	-	-	-	-	-	(9)	(9)
Augmentation de capital dans le cadre des plans de motivation et de fidélisation sur le long terme	676 665	5	1	(3)	-	3	-	3
Paievements fondés sur des actions acquittés en instruments de capitaux propres	-	-	-	4	-	4	-	4
Au 30 septembre 2014	309 378 850	2 166	877	4 218	(1 892)	5 379	70	5 449

(1) Suite à la cession de l'activité de fabrication d'équipements auxiliaires vapeur, €(18) millions d'autres éléments du résultat global relatifs aux engagements de retraite à prestations définies ont été reclassés en réserves et €(16) millions d'écarts de conversion ont été reclassés en résultat.

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires résumés.

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

Note 1.	Événement majeur : réorientation stratégique d'Alstom	36
Note 2.	Principes comptables	38
Note 3.	Comparabilité.....	41
Note 4.	Actifs destinés à la vente et activités non poursuivies	46
Note 5.	Informations sectorielles	49
Note 6.	Frais de recherche et développement	52
Note 7.	Autres produits et autres charges	52
Note 8.	Résultat financier	53
Note 9.	Impôt sur les bénéfices.....	53
Note 10.	Résultat par action.....	54
Note 11.	Ecarts d'acquisition et immobilisations incorporelles	55
Note 12.	Immobilisations corporelles.....	56
Note 13.	Participations dans les entreprises associées et coentreprises.....	57
Note 14.	Autres titres de participation	60
Note 15.	Autres actifs non courants.....	61
Note 16.	Stocks et en-cours.....	62
Note 17.	Contrats de construction en cours	62
Note 18.	Autres actifs opérationnels courants.....	63
Note 19.	Besoin en fonds de roulement	63
Note 20.	Capitaux propres	64
Note 21.	Provisions	65
Note 22.	Engagements de retraite et avantages assimilés.....	66
Note 23.	Dette financière	67
Note 24.	Instruments financiers et gestion des risques financiers	68
Note 25.	Autres passifs opérationnels courants.....	70
Note 26.	Passifs éventuels et contentieux.....	70
Note 27.	Parties liées	78
Note 28.	Événements postérieurs à la clôture	78
Note 29.	Périmètre.....	78

Alstom (« le Groupe ») opère sur le marché de la production et de la transmission d'énergie au travers des activités Thermal Power, Renewable Power et Grid (« activités Energie ») ainsi que sur le marché du transport ferroviaire au travers du Secteur Transport. Le Groupe conçoit, fournit et entretient pour ses clients une gamme complète de produits et systèmes de technologie avancée et possède des compétences uniques en intégration de systèmes, ainsi qu'en maintenance et service après-vente couvrant la durée de vie de ces produits et systèmes.

Les activités opérationnelles du Groupe sont organisées comme suit :

- **Transport**

Le Secteur Transport fournit des équipements, des systèmes et des services ferroviaires pour les transports urbains, régionaux et grandes lignes, ainsi que pour le transport de fret.

- **Thermal Power**

Thermal Power offre une gamme complète pour la production d'énergie à partir de gaz ou de charbon. La gamme de solutions s'étend de l'installation de centrales électriques intégrées à la fourniture de tous types de turbines, d'alternateurs, de chaudières et de systèmes de contrôle des émissions. Il propose également un ensemble de services couvrant notamment la modernisation, la maintenance et l'assistance à l'exploitation des centrales. Il fournit en outre des îlots conventionnels pour centrales nucléaires.

- **Renewable Power**

Renewable Power propose des solutions clé en main, des turbines et alternateurs, des équipements de contrôle-commande et des services de maintenance dans les activités hydroélectrique et éolienne. S'y ajoutent les offres concernant la géothermie et le thermo-solaire.

- **Grid**

Grid conçoit et fabrique des équipements et des solutions clé en main pour piloter les réseaux électriques et transporter l'électricité depuis la centrale jusqu'à l'utilisateur, qu'il s'agisse d'une société publique de distribution, d'un industriel ou d'une usine de production.

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés sont présentés en euros et ont été arrêtés par le Conseil d'administration du 4 novembre 2014.

Note 1. Événement majeur : réorientation stratégique d'Alstom**1.1. Présentation de l'offre GE**

Le Conseil d'administration d'ALSTOM (la « Société ») a reçu de General Electric (GE) une offre le 26 avril 2014, contresignée par Alstom le 29 avril 2014, et actualisée par GE le 20 juin 2014, de rachat de ses activités Energie. Le 20 juin 2014, le Conseil d'administration de la Société a émis à l'unanimité un avis favorable à l'offre de GE.

GE acquerrait les activités Thermal Power, Renewable Power et Grid ainsi que les services centraux et les services partagés (les entités légales ALSTOM et ALSTOM Holdings ne seraient pas cédées) (les « Activités Energie ») pour un prix ferme de € 12,35 milliards (l'« Opération »), conformément à un contrat de cession (le « Master Agreement ») devant être conclu entre GE et Alstom. En reprenant les entités portant les Activités Energie d'Alstom, General Electric s'est engagée à supporter tous les actifs et tous les passifs et risques associés, exclusivement ou de manière prédominante, aux Activités Energie. Des mécanismes d'indemnisation croisée (*Cross-Indemnification*) et de réallocation d'actifs (*Wrong Pocket*) ont été mis en place afin d'assurer que les actifs – et les passifs – associés aux activités cédées reviennent bien à – et soient bien supportés par – GE.

La réalisation de l'Opération est soumise à des conditions suspensives limitées, ayant pour l'essentiel trait à l'obtention des avis des institutions représentatives du personnel d'Alstom concernées, des autorisations requises sur un plan règlementaire ainsi qu'en vertu du contrôle des concentrations. Toutefois, dès lors qu'auront été obtenues les autorisations afférentes aux entités cédées représentant au moins 85 % du chiffre d'affaires de la totalité des entités dont la cession est prévue, y compris les autorisations dans des pays importants, les parties auront la possibilité d'engager la réalisation de l'Opération, et de transférer les entités restantes par étapes successives.

Dans le cadre du rachat par GE des Activités Energie d'Alstom, trois alliances seraient créées :

- Une alliance Grid qui regrouperait les activités d'Alstom Grid et de GE Digital Energy et serait détenue au travers de deux co-entreprises (Alstom détiendrait en capital et en droits de vote une participation de 50%-1 dans chacune des co-entreprises);
- Une alliance Renewable qui regrouperait les activités Hydro-électrique, Eolien offshore et Marémotrice d'Alstom; cette alliance serait également réalisée au travers de deux co-entreprises (Alstom détiendrait en capital et en droits de vote une participation de 50%-1 action dans chacune des co-entreprises);
- Le périmètre de l'alliance des activités nucléaires dans le monde et la vapeur en France inclurait la production et la maintenance de la gamme d'équipements « Arabelle » pour centrales nucléaires, ainsi que les équipements de turbine à vapeur d'Alstom et leur

maintenance sur le marché français. Alstom détiendrait 20%-1 actions dans cette co-entreprise et disposerait de 50% des droits de vote moins deux votes. L'Etat français disposerait d'une action préférentielle lui accordant des droits de véto ainsi que des droits de gouvernance spécifiques notamment dans le domaine de la sécurité et des technologies pour centrales nucléaires en France.

L'investissement d'Alstom dans ces alliances représenterait approximativement € 2,6 milliards et viendrait réduire le produit de la cession des activités Energie compte tenu des modalités de constitution des co-entreprises qui ont évolué depuis le 20 juin 2014. Les co-entreprises seraient comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence dans les comptes consolidés d'Alstom.

GE vendrait à Alstom 100% de son activité de signalisation qui représente un chiffre d'affaires d'environ \$ 500 millions en 2013 et emploie 1 200 salariés. Alstom et GE signeraient également un ensemble d'accords de coopération portant sur les services aux locomotives GE en dehors des Etats-Unis, la R&D, l'approvisionnement, la fabrication et l'assistance commerciale aux Etats-Unis.

1.2. Mise en oeuvre

Le 4 novembre 2014, au terme de la procédure d'information-consultation des instances représentatives du personnel, le Conseil d'administration de la Société a autorisé la signature du Master Agreement et il est envisagé qu'Alstom et GE signent le Master Agreement le 4 novembre 2014.

La demande d'autorisation préalable en application de l'article L. 151-3 du Code monétaire et financier relatif aux investissements étrangers en France a été déposée par GE le 1er Octobre 2014.

Conformément aux recommandations du code AFEP-Medef, l'Opération sera soumise à l'approbation des actionnaires d'Alstom lors d'une assemblée générale extraordinaire. Bouygues, actionnaire à hauteur de 29%, a indiqué qu'il soutiendra la recommandation du Conseil d'administration. La transaction devrait être finalisée au cours du premier semestre 2015.

Une fois l'Opération menée à bien, Alstom se concentrerait sur ses activités dans le domaine du transport et sur son Alliance avec GE dans le domaine de l'Energie.

1.3. Traitement comptable

Le 20 juin 2014, le Conseil d'administration d'Alstom a unanimement décidé d'émettre un avis favorable à l'offre de GE et a obtenu le consentement du gouvernement français, sous réserve de la finalisation de la documentation de l'opération, notamment des accords relatifs aux co-entreprises. Compte-tenu des différentes décisions et approbations obtenues, et prenant en compte la date prévisible de finalisation de l'opération de cession des activités Energie, Alstom considère que les conditions d'application de la norme IFRS 5, Actifs non courants destinés à la vente et activités non poursuivies sont remplies. Dans les comptes consolidés intermédiaires résumés, les activités en cours de cession sont présentées comme suit :

- Les actifs destinés à la vente et les passifs correspondants sont présentés séparément des autres actifs et passifs sur des lignes spécifiques du bilan ;
- Le résultat net des activités non poursuivies réalisé sur le semestre est présenté sur une seule ligne du compte de résultat intitulée « Résultat net des activités non poursuivies ». Le compte de résultat des périodes comparatives est représenté conformément à IFRS 5 et comme détaillé dans la Note 3 « Comparabilité » ;
- Les flux de trésorerie nets liés à l'exploitation, aux investissements et au financement, attribuables aux activités non poursuivies réalisés sur le semestre sont présentés dans le tableau des flux de trésorerie intermédiaire du Groupe.

La plus-value de cession sera déterminée par différence entre le prix de cession et la valeur nette comptable des activités cédées telle qu'enregistrée dans les comptes consolidés d'Alstom à la date de cession. A cette date, la plus-value sera comptabilisée sur la ligne « Résultat net des activités non poursuivies ».

La valeur de cession sera significativement supérieure à la valeur comptable des actifs nets destinés à la vente.

Note 2. Principes comptables

2.1. Base d'établissement des comptes consolidés intermédiaires résumés

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés d'Alstom ont été établis conformément au référentiel IFRS (normes et interprétations) publié par l'International Accounting Standards Board (IASB), adopté dans l'Union européenne et d'application obligatoire au 1^{er} avril 2014.

Le référentiel intégral des normes adoptées dans l'Union européenne peut être consulté sur le site internet de la Commission européenne à l'adresse suivante :

http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés d'Alstom pour le semestre clos le 30 septembre 2014 sont présentés et ont été préparés conformément à la norme IAS 34, Information financière intermédiaire. Cette norme prévoit que, s'agissant de comptes intermédiaires résumés, ceux-ci n'incluent pas toute l'information requise par le référentiel IFRS pour la préparation de comptes consolidés annuels. Ces états financiers consolidés intermédiaires résumés doivent donc être lus en relation avec les comptes consolidés du Groupe de l'exercice clos au 31 mars 2014.

Les principes comptables et les méthodes d'évaluation utilisés pour la préparation de ces états financiers consolidés intermédiaires résumés sont identiques à ceux appliqués par le Groupe au 31 mars 2014 et décrits en Note 2 des états financiers consolidés au 31 mars 2014, à l'exception :

- Des dispositions spécifiques d'IAS 34 utilisées pour la préparation des états financiers consolidés intermédiaires résumés décrites dans le paragraphe 2.2; et
- Des nouvelles normes et interprétations d'application obligatoire présentées dans le paragraphe 2.3.

2.2. Evaluations spécifiques utilisées pour la préparation des états financiers consolidés intermédiaires résumés

- **Estimation de la charge fiscale**

La charge d'impôt est déterminée en appliquant le taux effectif projeté d'impôt pour l'ensemble de l'exercice au résultat avant impôt pour la période intermédiaire.

- **Engagements de retraite et avantages assimilés**

La provision nette sur engagements de retraite et avantages assimilés est calculée à la date de clôture des comptes sur la base des dernières évaluations disponibles à la date de clôture de l'exercice précédent. Une revue des hypothèses actuarielles a été réalisée pour les principaux pays contributeurs (zone euro, Suisse, Royaume-Uni et Etats-Unis d'Amérique) afin de tenir compte des évolutions significatives éventuelles du semestre ou d'impacts ponctuels. La valeur de marché des principaux actifs de couverture est revue au 30 septembre 2014.

2.3. Nouvelles normes et interprétations d'application obligatoire à compter du 1er avril 2014

Nouvelles normes relatives à la consolidation :

- **IFRS 10, Etats financiers consolidés**

Cette norme remplace la norme IAS 27, États financiers consolidés et individuels et l'interprétation SIC 12, Consolidation – Entités ad hoc.

Cette norme introduit une nouvelle définition du contrôle. Dans la perspective de la première application de cette norme, le Groupe a entrepris une analyse de ses principaux investissements pour déterminer le niveau de contrôle exercé compte tenu de cette nouvelle définition du contrôle. Les analyses menées n'ont pas conduit à identifier de changements.

- **IFRS 11, Partenariats**

Cette norme remplace la norme IAS 31, Participations dans des coentreprises, et l'interprétation SIC 13, Entités contrôlées conjointement - Apports non monétaires par des coentrepreneurs. Les changements et impacts résultant de la première application de cette norme sont décrits dans la Note 3 « Comparabilité ».

- **IFRS 12, Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités**

Cette norme regroupe l'ensemble des informations à fournir lorsqu'un investisseur détient des participations dans des filiales, partenariats, entreprises associées et/ou des entités structurées non consolidées, quel que soit le niveau de contrôle ou d'influence exercé sur l'entité. Cette norme s'appliquera pour la première fois au Groupe lors de l'établissement des états financiers consolidés annuels clos au 31 mars 2015. Au 30 septembre 2014, certaines informations prévues par la norme sont communiquées dans les notes annexes afin de permettre une correcte lecture des états financiers intermédiaires (voir Note 13).

- **IAS 28 révisée, Participations dans des entreprises associées et des coentreprises**

La norme IAS 28 a été révisée pour être conforme aux exigences de la norme IFRS 11 relatives aux coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

- **Mesures transitoires (amendements à IFRS 10, IFRS 11 et IFRS 12).**

Autres :

- Compensation des actifs financiers et des passifs financiers (amendements à IAS 32) ;
- Informations sur la valeur recouvrable des actifs non financiers (amendements à IAS 36) ;
- Novation d'instruments dérivés et maintien de la comptabilité de couverture (amendements à IAS 39).

Les autres amendements d'application obligatoire à compter du 1^{er} avril 2014 n'ont pas d'incidence significative sur les états financiers consolidés du Groupe.

2.4. Nouvelles normes et interprétations non encore d'application obligatoire

2.4.1 Nouvelles normes et interprétations adoptées par l'Union européenne non encore d'application obligatoire

- Droits ou taxes (IFRIC 21) : cette interprétation, d'application obligatoire au 1^{er} avril 2015 pour le Groupe, précise la date à laquelle les taxes prélevées par les autorités publiques doivent être provisionnées.

Cette interprétation sera appliquée de manière rétroactive. Le Groupe étudie actuellement son impact.

2.4.2 Nouvelles normes et interprétations non encore adoptées par l'Union européenne

- Instruments financiers :
 - Classement et évaluation des actifs financiers (IFRS 9)
 - Date d'application obligatoire et dispositions transitoires (amendements à IFRS 9 et IFRS 7)
 - Comptabilité de couverture et amendements à IFRS 9, IFRS 7 et IAS 39
- Reconnaissance du revenu (IFRS 15) : cette norme sera applicable à compter des exercices ouverts après le 1^{er} janvier 2017 ;
- Clarification sur les modes d'amortissement acceptables (amendements à IAS 16 et IAS 38) ;
- Comptabilisation des acquisitions d'intérêts dans les opérations conjointes (amendements à IFRS 11).

Le Groupe mène actuellement une analyse pour identifier les impacts attendus de la première application de ces nouveaux textes.

Note 3. Comparabilité

3.1. IFRS 5, Actifs non courants destinés à la vente et activités non poursuivies

Comme mentionné dans la Note 1, les activités Energie sont présentées en tant qu'activités non poursuivies dans les comptes consolidés intermédiaires d'Alstom. Conformément à IFRS 5, le résultat net des activités Energie est présenté sur une ligne séparée du compte de résultat des périodes comparatives.

3.2. Première application d'IFRS 11, Partenariats

Cette norme établit les principes de comptabilisation des partenariats sur lesquels deux ou plusieurs parties exercent un contrôle conjoint. Selon cette nouvelle norme, les partenariats sont classés soit en opérations conjointes, soit en coentreprises. Ce classement s'effectue en fonction des droits et obligations des parties, en prenant en compte la structure légale du partenariat, les termes convenus entre les parties et, lorsque cela est pertinent, les autres faits et circonstances :

- Les partenariats, dans lesquels les parties ont des droits sur les actifs et des obligations au titre des passifs, sont classés en opérations conjointes. Chaque partie doit alors comptabiliser les actifs, les passifs, les produits et les charges relatifs à ses intérêts dans l'opération conjointe. Cette dernière peut être réalisée au travers d'une entité distincte ou non;
- Les partenariats, dans lesquels les parties ont uniquement un droit sur l'actif net, sont classés en co-entreprises et comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence (la méthode de l'intégration proportionnelle n'est plus autorisée).

Les impacts de la première application de cette norme (appliquée rétroactivement) sont présentés dans le paragraphe 3.3.

3.3. Impacts dans les comptes consolidés

Les impacts relatifs à IFRS 11 et IFRS 5 sur les états financiers consolidés du Groupe des périodes comparatives sont présentés ci-dessous. L'application de ces deux normes n'a pas d'impact sur les capitaux propres consolidés du Groupe.

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE RETRAITE

(en millions d'€)	Semestre clos le 30 septembre 2013				Exercice clos le 31 mars 2014			
	Publié	Impacts IFRS 11	Impacts IFRS 5	Retraité	Publié	Impacts IFRS 11	Impacts IFRS 5	Retraité
Chiffre d'affaires	9 730	(103)	(6 925)	2 702	20 269	(211)	(14 332)	5 726
Coût des ventes	(7 721)	82	5 394	(2 245)	(16 213)	173	11 236	(4 804)
Frais de recherche et développement	(359)	5	292	(62)	(733)	11	600	(122)
Frais commerciaux	(493)	2	390	(101)	(966)	4	758	(204)
Frais administratifs	(462)	1	293	(168)	(933)	3	602	(328)
Résultat opérationnel	695	(13)	(556)	126	1 424	(20)	(1 136)	268
Autres produits	19	-	(19)	-	27	-	(27)	-
Autres charges	(97)	-	76	(21)	(443)	(1)	338	(106)
Résultat d'exploitation	617	(13)	(499)	105	1 008	(21)	(825)	162
Produits financiers	16	(1)	27	42	28	(2)	38	64
Charges financières	(156)	-	45	(111)	(336)	(1)	114	(223)
Résultat avant impôts	477	(14)	(427)	36	700	(24)	(673)	3
Impôt sur les bénéfices	(103)	2	131	30	(163)	4	253	94
Quote-part des résultats nets des sociétés mises en équivalence	7	12	22	41	29	20	21	70
Résultat net des activités poursuivies	381	-	(274)	107	566	-	(399)	167
Résultat net des activités non poursuivies	-	-	274	274	-	-	399	399
RESULTAT NET	381	-	-	381	566	-	-	566
Résultat net des activités poursuivies attribuable :								
- aux propriétaires de la société mère	375	-	(270)	105	556	-	(396)	160
- aux participations ne donnant pas le contrôle	6	-	(4)	2	10	-	(3)	7
Résultat net des activités non poursuivies attribuable :								
- aux propriétaires de la société mère	-	-	270	270	-	-	396	396
- aux participations ne donnant pas le contrôle	-	-	4	4	-	-	3	3
Résultat net par action (en €)								
- Résultat de base	1,22	-	(0,00)	1,22	1,80	-	0,00	1,80
- Résultat dilué	1,20	-	0,00	1,20	1,78	-	0,00	1,78
Résultat net par action (en €)								
- Résultat de base des activités poursuivies	1,22	-	(0,88)	0,34	1,80	-	(1,28)	0,52
- Résultat dilué des activités poursuivies	1,20	-	(0,86)	0,34	1,78	-	(1,27)	0,51
Résultat net par action (en €)								
- Résultat de base des activités non poursuivies	-	-	0,88	0,88	-	-	1,28	1,28
- Résultat dilué des activités non poursuivies	-	-	0,87	0,87	-	-	1,27	1,27

ETAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE RETRAITE

(en millions d'€)	Semestre clos le 30 septembre 2013				Exercice clos le 31 mars 2014			
	Publié	Impacts IFRS 11	Impacts IFRS 5	Retraité	Publié	Impacts IFRS 11	Impacts IFRS 5	Retraité
Résultat net de la période	381	-	-	381	566	-	-	566
Réévaluation des engagements de retraites à prestations définies	143	-	-	143	107	-	-	107
Impôt sur les éléments non recyclables	(58)	-	-	(58)	(54)	-	-	(54)
Éléments non recyclables en résultat	85	-	-	85	53	-	-	53
<i>dont sociétés mises en équivalence</i>	-	-	-	-	-	-	-	-
Gains (pertes) sur actifs financiers disponibles à la vente	-	-	-	-	(15)	-	-	(15)
Gains (pertes) sur instruments financiers de couverture	(2)	-	-	(2)	(1)	-	-	(1)
Ecart de conversion	(250)	-	-	(250)	(326)	-	-	(326)
Impôt sur les éléments recyclables	-	-	-	-	4	-	-	4
Éléments recyclables en résultat	(252)	-	-	(252)	(338)	-	-	(338)
<i>dont sociétés mises en équivalence</i>	(32)	(4)	-	(36)	(62)	(7)	-	(69)
Autres éléments du résultat global	(167)	-	-	(167)	(285)	-	-	(285)
RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ	214	-	-	214	281	-	-	281
Attribuable :								
- aux propriétaires de la société mère	223	-	-	223	285	-	-	285
- aux participations ne donnant pas le contrôle	(9)	-	-	(9)	(4)	-	-	(4)

BILAN CONSOLIDE RETRAITE

(en millions d'€)	Au 31 mars 2014			Au 31 mars 2013		
	Publié	Impacts IFRS 11	Retraité	Publié	Impacts IFRS 11	Retraité
ACTIF						
Ecart d'acquisition	5 281	(12)	5 269	5 536	(12)	5 524
Immobilisations incorporelles	2 054	(1)	2 053	1 982	(2)	1 980
Immobilisations corporelles	3 032	(64)	2 968	3 024	(42)	2 982
Participations dans les entreprises associées et coentreprises	460	85	545	598	68	666
Autres titres de participation	160	-	160	100	-	100
Autres actifs non courants	533	(23)	510	521	(15)	506
Impôts différés	1 647	-	1 647	1 720	-	1 720
Total des actifs non courants	13 167	(15)	13 152	13 481	(3)	13 478
Stocks et en-cours	2 977	(5)	2 972	3 144	(5)	3 139
Contrats de construction en cours, actif	3 967	(16)	3 951	4 158	(13)	4 145
Clients et comptes rattachés	4 483	(33)	4 450	5 285	(30)	5 255
Autres actifs opérationnels courants	3 203	(70)	3 133	3 328	(5)	3 323
Valeurs mobilières de placement et autres actifs financiers courants	18	8	26	36	-	36
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 320	(44)	2 276	2 195	(48)	2 147
Total des actifs courants	16 968	(160)	16 808	18 146	(101)	18 045
Actifs destinés à la vente	293	-	293	-	-	-
TOTAL DE L'ACTIF	30 428	(175)	30 253	31 627	(104)	31 523

(en millions d'€)	Au 31 mars 2014			Au 31 mars 2013		
	Publié	Impacts IFRS 11	Retraité	Publié	Impacts IFRS 11	Retraité
CAPITAUX PROPRES ET PASSIF						
Capitaux propres - attribuables aux propriétaires de la société mère	5 044	-	5 044	4 994	-	4 994
Capitaux propres - attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	65	-	65	93	-	93
Total capitaux propres	5 109	-	5 109	5 087	-	5 087
Provisions non courantes	710	-	710	680	-	680
Provisions pour engagements de retraite et avantages assimilés	1 526	(1)	1 525	1 674	(1)	1 673
Emprunts non courants	4 009	-	4 009	4 197	(13)	4 184
Dettes non courantes sur contrats de location-financement	398	-	398	433	-	433
Impôts différés	176	-	176	284	-	284
Total des passifs non courants	6 819	(1)	6 818	7 268	(14)	7 254
Provisions courantes	1 191	-	1 191	1 309	-	1 309
Emprunts courants	1 267	(17)	1 250	283	(1)	282
Dettes courantes sur contrats de location-financement	47	-	47	42	-	42
Contrats de construction en cours, passif	8 458	(32)	8 426	9 909	(46)	9 863
Fournisseurs et comptes rattachés	3 866	(47)	3 819	4 041	(34)	4 007
Autres passifs opérationnels courants	3 671	(78)	3 593	3 688	(9)	3 679
Total des passifs courants	18 500	(174)	18 326	19 272	(90)	19 182
Passifs liés à des actifs destinés à la vente	-	-	-	-	-	-
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DU PASSIF	30 428	(175)	30 253	31 627	(104)	31 523

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES RETRAITE

<i>(en millions d'€)</i>	Semestre clos le 30 septembre 2013			Exercice clos le 31 mars 2014		
	Publié	Impacts IFRS 11	Retraité	Publié	Impacts IFRS 11	Retraité
Résultat net	381	-	381	566	-	566
Dotation aux amortissements, dépréciations, charge relative aux paiements fondés sur des actions et autres	336	(4)	332	569	(4)	565
Ajustement des flux relatifs aux engagements de retraite et avantages assimilés	(3)	-	(3)	(17)	-	(17)
Plus/moins-values sur cessions d'actifs	(17)	-	(17)	(23)	-	(23)
Quote-part des résultats nets des sociétés mises en équivalence (nette des dividendes reçus)	(6)	(7)	(13)	7	(13)	(6)
Charge d'impôt différé inscrite au compte de résultat	(73)	1	(72)	(163)	1	(162)
Variation nette de la trésorerie liée à l'exploitation - hors variation du besoin en fonds de roulement	618	(10)	608	939	(16)	923
Variation du besoin en fonds de roulement liée à l'exploitation	(767)	6	(761)	(300)	(2)	(302)
Variation nette de la trésorerie liée à l'exploitation	(149)	(4)	(153)	639	(18)	621
Produits de cession des immobilisations corporelles et incorporelles	10	-	10	34	(2)	32
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles (coûts de R&D capitalisés inclus)	(372)	12	(360)	(844)	33	(811)
Augmentation/(diminution) des autres actifs non courants	15	(2)	13	(9)	8	(1)
Acquisition d'activités après déduction de la trésorerie acquise	(41)	(13)	(54)	(105)	(11)	(116)
Cession d'activités après déduction de la trésorerie cédée	31	-	31	17	-	17
Variation nette de la trésorerie liée aux investissements	(357)	(3)	(360)	(907)	28	(879)
Augmentation/(réduction) de capital y compris celles souscrites par les participations ne donnant pas le contrôle	2	(1)	1	36	(1)	35
Dividendes versés y compris versements aux participations ne donnant pas le contrôle	(268)	-	(268)	(267)	-	(267)
Variation des parts d'intérêts sans prise/perte de contrôle des filiales	-	-	-	-	-	-
Emissions d'emprunts obligataires	500	-	500	500	-	500
Remboursements d'emprunts obligataires	(21)	-	(21)	(26)	-	(26)
Variation nette des emprunts courants et non courants	68	-	68	346	(14)	332
Variation nette des dettes sur contrats de location-financement	(18)	-	(18)	(38)	-	(38)
Variation nette des valeurs mobilières de placement et autres actifs et passifs financiers	17	1	18	13	2	15
Variation nette de la trésorerie liée au financement	280	-	280	564	(13)	551
(Diminution)/augmentation nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie	(226)	(7)	(233)	296	(3)	293
Trésorerie et équivalents de trésorerie en début de période	2 195	(48)	2 147	2 195	(48)	2 147
Incidence des variations de taux de conversion	(109)	4	(105)	(148)	6	(142)
Autres variations	(24)	1	(23)	(23)	1	(22)
Trésorerie et équivalents de trésorerie en fin de période	1 836	(50)	1 786	2 320	(44)	2 276
<i>Impôts payés</i>	<i>(144)</i>	<i>1</i>	<i>(143)</i>	<i>(266)</i>	<i>4</i>	<i>(262)</i>
<i>Net des intérêts reçus et payés</i>	<i>(48)</i>	-	<i>(48)</i>	<i>(202)</i>	-	<i>(202)</i>

Note 4. Actifs destinés à la vente et activités non poursuivies**4.1. Conséquences du projet de cession des activités Energie**

Comme mentionné dans la Note 1, Alstom considère que, s'agissant du projet de cession des activités Energie, les conditions d'application d'IFRS 5 sont remplies.

Conformément à IFRS 5, le Groupe a appliqué les évaluations spécifiques suivantes qui impactent les états financiers consolidés :

- Les activités non poursuivies (incluant les actifs non courants et courants et les passifs liés aux actifs destinés à la vente) ont été évaluées, dans leur ensemble, au plus faible de leur valeur comptable et de leur juste valeur diminuée des coûts de la vente ;
- L'exception de la norme IAS 12 consistant à ne pas reconnaître les impôts différés existant mécaniquement entre la valeur fiscale des titres et l'actif net des filiales correspondantes dans les comptes consolidés n'est plus applicable puisqu'il est désormais probable que ces différences temporaires se retourneront à court terme lors de la cession des titres. Par conséquent, des impôts différés passifs ont été comptabilisés dans le résultat de la période, ils sont présentés dans le « Résultat net des activités non poursuivies » au compte de résultat ;
- L'amortissement des actifs non courants classés comme « détenus en vue de la vente » a été arrêté à compter de la date d'application d'IFRS 5;
- Les coûts spécifiquement encourus dans le cadre de la transaction ont été présentés dans le « Résultat net des activités non poursuivies » au compte de résultat.

Dans la mesure où les services centraux et partagés font partie de la transaction Energie, le Groupe a analysé et alloué les coûts Corporate (coûts externes, coûts juridiques...) et certains passifs (provisions pour litiges) entre les activités poursuivies et les activités non poursuivies afin de présenter une information financière pertinente.

Les impacts comptables de la transaction Energie prévue sont basés sur l'offre GE et les accords associés, et reflètent la meilleure estimation actuelle de la Direction. Ils seront finalisés lors de la réalisation de la transaction, attendue pour le premier semestre 2015.

4.2. Cession de l'activité de fabrication d'équipements auxiliaires vapeur

L'activité de fabrication d'équipements auxiliaires vapeur faisait partie de l'offre Vapeur de Thermal Power et intervenait sur les marchés des nouveaux équipements et du service après-vente avec trois lignes de produits : les préchauffeurs d'air et chauffeurs gaz-gaz pour les centrales thermiques, les solutions de transfert de chaleur pour la pétrochimie et l'industrie ainsi que les broyeurs pour diverses applications industrielles.

La cession de l'activité de fabrication d'équipements auxiliaires vapeur à Triton, un fonds européen d'investissement de premier plan, a été finalisée le 29 août 2014. En application de l'accord signé le 1er avril 2014 mentionnant une valeur d'entreprise de € 730 millions, le produit de cession s'est élevé à € 685 millions hors ajustement de prix éventuel qui ne devrait pas être significatif.

Le plus-value de cession s'élève à € 274 millions avant impôts (€ 184 millions après impôts) et figure dans la ligne « Résultat net des activités non poursuivies » du compte de résultat au 30 septembre 2014. En effet, l'activité de fabrication d'équipements auxiliaires vapeur faisant partie de Thermal Power, le Groupe présente l'ensemble des effets de cette cession (produit de cession, coûts) dans la ligne « Résultat net des activités non poursuivies » du compte de résultat.

4.3. Etats financiers des activités non poursuivies

- **Compte de résultat**

<i>(en millions d'€)</i>	Semestre clos le		Exercice clos le
	30 septembre 2014	30 septembre 2013*	31 mars 2014*
Chiffre d'affaires	6 320	6 925	14 332
Résultat opérationnel	438	556	1 136
Résultat d'exploitation	526	499	825
Résultat financier	(107)	(72)	(152)
Résultat avant impôts	419	427	673
Impôt sur les bénéfices	(191)	(131)	(253)
Quote-part des résultats nets des sociétés mises en équivalence	-	(22)	(21)
RESULTAT NET DES ACTIVITES NON POURSUIVIES	228	274	399

* Montants retraités comme mentionné dans la Note 3 « Comparabilité » suite à la première application d'IFRS 11

Au 30 septembre 2014, les impacts IFRS 5 sont les suivants :

- L'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles des activités Energie a été arrêté à compter de la date d'application d'IFRS 5 (€ 94 millions avant impôts et € (26) millions d'effet impôts) ;
- Les coûts spécifiquement encourus dans le cadre de la transaction reconnus dans le résultat d'exploitation s'élèvent à € (30) millions ;
- Le résultat financier inclut € (38) millions d'intérêts nets payés à Alstom Holdings conformément à l'application des accords de cash pooling (€ (26) millions au 30 septembre 2013 et € (49) millions au 31 mars 2014) (voir Note 8) ;
- La charge d'impôt sur les bénéfices inclut € (33) millions de charge d'impôt différé liée à la reconnaissance d'impôts différés passifs résultant de la différence entre la valeur fiscale des titres et l'actif net des filiales correspondantes dans les comptes consolidés.

- Bilan

<i>(en millions d'€)</i>	Au 30 septembre 2014
Ecarts d'acquisition	4 641
Immobilisations incorporelles	1 676
Immobilisations corporelles	2 447
Participations dans les coentreprises et entreprises associées	61
Autres titres de participation	106
Autres actifs non courants	111
Impôts différés	1 010
Total des actifs non courants	10 052
Stocks et en-cours	2 494
Contrats de construction en cours, actif	3 671
Clients et comptes rattachés	3 373
Autres actifs opérationnels courants	2 489
Valeurs mobilières de placement et autres actifs financiers courants	11
Total des actifs courants	12 038
Trésorerie et équivalents de trésorerie	384
TOTAL ACTIFS DESTINÉS À LA VENTE	22 474

<i>(en millions d'€)</i>	Au 30 septembre 2014
Provisions non courantes	438
Provisions pour engagements de retraite et avantages assimilés	1 333
Impôts différés	142
Total des passifs non courants (hors dette financière)	1 913
Provisions courantes	759
Contrats de construction en cours, passif	7 137
Fournisseurs et comptes rattachés	3 012
Autres passifs opérationnels courants	2 356
Total des passifs courants (hors dette financière)	13 264
Dette financière	377
TOTAL PASSIFS LIÉS À DES ACTIFS DESTINÉS À LA VENTE	15 554

Le test de dépréciation au 31 mars 2014 confortait l'opinion du Groupe selon laquelle les écarts d'acquisition n'avaient subi aucune perte de valeur. A la date d'application d'IFRS 5, le Groupe estime que les hypothèses retenues pour déterminer la valeur recouvrable des écarts d'acquisition Thermal Power, Renewable Power et Grid au 31 mars 2014 n'ont pas été significativement modifiées.

La valeur de cession sera significativement supérieure à la valeur comptable des actifs nets destinés à la vente.

- Passifs éventuels – Obligations commerciales

Au 30 septembre 2014, l'encours total des garanties sur les contrats Energie, délivrées par les banques et les sociétés d'assurance, s'élève à € 11,2 milliards (contre € 9,5 milliards au 31 mars 2014).

Note 5. Informations sectorielles

Les Secteurs opérationnels retenus pour présenter l'information sectorielle ont été identifiés sur la base du reporting interne utilisé par le Président-Directeur Général - le « principal décideur opérationnel » du Groupe au sens d'IFRS 8 - afin d'allouer les ressources aux différents Secteurs et d'évaluer leurs performances.

En application d'IFRS 5, les activités Energie (Thermal Power, Renewable Power, Grid et les services centraux et partagés à l'exception d'Alstom SA et Alstom Holdings), qui constituent des activités non poursuivies au 30 septembre 2014, ne sont plus présentées dans les informations sectorielles en tant que secteurs opérationnels mais sont regroupés dans une colonne « Secteurs non poursuivis ».

5.1 Informations par secteur opérationnel

Pour le semestre clos au 30 septembre 2014

<i>(en millions d'€)</i>	Transport	Corporate & Autres (1)	Secteurs non poursuivis	Eliminations	Total
Chiffre d'affaires	3 045	15		(4)	3 056
Eliminations intersecteurs	(4)	-		4	-
Total chiffre d'affaires	3 041	15		-	3 056
Résultat opérationnel	167	(15)		-	152
Résultat d'exploitation	93	(30)		-	63
Produits (charges) financiers					(56)
Impôt sur les bénéfices					(11)
Quote-part des résultats nets des sociétés mises en équivalence					39
Résultat net des activités poursuivies					35
Résultat net des activités non poursuivies (2)					228
RÉSULTAT NET					263
Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	(65)	(1)	(254)	-	(320)
Dotations aux amortissements dans le résultat d'exploitation	68	1	96	-	165

(1) Les coûts Corporate ont été alloués entre les Secteurs non poursuivis et Corporate & Autres (activités poursuivies) (voir Note 4.1)

(2) Voir Note 4 « Actifs destinés à la vente et activités non poursuivies »

Pour le semestre clos au 30 septembre 2013*

<i>(en millions d'€)</i>	Transport	Corporate & Autres (1)	Secteurs non poursuivis	Eliminations	Total
Chiffre d'affaires	2 686	19		(3)	2 702
Eliminations intersecteurs	(3)	-		3	-
Total chiffre d'affaires	2 683	19		-	2 702
Résultat opérationnel	144	(18)		-	126
Résultat d'exploitation	131	(26)		-	105
Produits (charges) financiers					(69)
Impôt sur les bénéfices					30
Quote-part des résultats nets des sociétés mises en équivalence					41
Résultat net des activités poursuivies					107
Résultat net des activités non poursuivies (2)					274
RÉSULTAT NET					381
Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	(72)	(1)	(287)	-	(360)
Dotations aux amortissements dans le résultat d'exploitation	69	1	183	-	253

* Montants retraités et représentés comme mentionné dans la Note 3 « Comparabilité » suite à la première application d'IFRS 11 et suite à l'application d'IFRS 5 « Actifs non courants destinés à la vente et activités non poursuivies » dans le contexte de la cession des activités Energie

(1) Les coûts Corporate ont été alloués entre les Secteurs non poursuivis et Corporate & Autres (activités poursuivies) (voir Note 4.1)

(2) Voir Note 4 « Actifs destinés à la vente et activités non poursuivies »

Au 30 septembre 2014

<i>(en millions d'€)</i>	Transport	Corporate & autres	Total
Actifs sectoriels (1)	7 861	762	8 623
Impôts différés (actif)			648
Excédents des actifs de couverture des engagements de retraite			20
Actifs financiers			1 452
Actifs détenus en vue de la vente (4)			22 474
TOTAL DE L'ACTIF			33 217
Passifs sectoriels (2)	5 765	710	6 475
Impôts différés (passif)			12
Provisions pour engagements de retraite			379
Dettes financières			5 348
Total capitaux propres			5 449
Passifs liés à des actifs détenus en vue de la vente (4)			15 554
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIF			33 217
Capitaux employés (3)	2 096	52	2 148

(1) Les actifs sectoriels se composent de la somme des écarts d'acquisition, des immobilisations incorporelles et corporelles, des participations dans les sociétés mises en équivalence et autres titres de participation, des autres actifs non courants (à l'exception de ceux directement associés à la dette financière et aux engagements de retraite), des stocks, des contrats de construction en cours actifs, des clients et comptes rattachés et des autres actifs opérationnels.

(2) Les passifs sectoriels se composent des provisions courantes et non courantes, des contrats de construction en cours passifs, des fournisseurs et comptes rattachés et des autres passifs courants.

(3) Les capitaux employés correspondent à la différence entre les actifs sectoriels et les passifs sectoriels.

(4) Voir Note 4 « Actifs destinés à la vente et activités non poursuivies »

Au 31 mars 2014*

(en millions d'€)	Thermal	Renewable	Grid	Transport	Corporate &	Total
	Power	Power			autres	
Actifs sectoriels (1)	9 610	3 104	5 072	6 868	971	25 625
Impôts différés (actif)						1 647
Excédents des actifs de couverture des engagements de retraite						22
Actifs financiers						2 666
Actifs détenus en vue de la vente						293
TOTAL DE L'ACTIF						30 253
Passifs sectoriels (2)	7 145	1 641	2 972	4 973	1 008	17 739
Impôts différés (passif)						176
Provisions pour engagements de retraite						1 525
Dettes financières						5 704
Total capitaux propres						5 109
Passifs liés à des actifs détenus en vue de la vente						-
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIF						30 253
Capitaux employés (3)	2 465	1 463	2 100	1 895	(37)	7 886

* Montants retraités comme mentionné dans la Note 3 « Comparabilité » suite à la première application d'IFRS 11

(1) Les actifs sectoriels se composent de la somme des écarts d'acquisition, des immobilisations incorporelles et corporelles, des participations dans les sociétés mises en équivalence et autres titres de participation, des autres actifs non courants (à l'exception de ceux directement associés à la dette financière et aux engagements de retraite), des stocks, des contrats de construction en cours actifs, des clients et comptes rattachés et des autres actifs opérationnels.

(2) Les passifs sectoriels se composent des provisions courantes et non courantes, des contrats de construction en cours passifs, des fournisseurs et comptes rattachés et des autres passifs courants.

(3) Les capitaux employés correspondent à la différence entre les actifs sectoriels et les passifs sectoriels.

5.2 Informations par zone géographique

Chiffres d'affaires par pays de destination

(en millions d'€)	Semestre clos le	
	30 septembre	30 septembre
	2014	2013*
Europe	2 166	1 887
<i>dont France</i>	<i>617</i>	<i>628</i>
Amériques	381	381
Asie /Pacifique	197	227
Moyen-Orient /Afrique	312	207
TOTAL GROUPE	3 056	2 702

* Montants retraités et représentés comme mentionné dans la Note 3 « Comparabilité » suite à la première application d'IFRS 11 et suite à l'application d'IFRS 5 « Actifs non courants destinés à la vente et activités non poursuivies » dans le contexte de la cession des activités Energie

5.3 Information relative aux principaux clients

Aucun client externe ne représente individuellement 10% ou plus du chiffre d'affaires consolidé du Groupe.

Note 6. Frais de recherche et développement

<i>(en millions d'€)</i>	Semestre clos le	
	30 septembre	30 septembre
	2014	2013*
Frais de recherche et développement	(51)	(62)
Coûts de développement capitalisés au cours de la période	(32)	(31)
Dotation aux amortissements des coûts de développement capitalisés	32	32
Dotation aux amortissements de la technologie acquise	-	-
TOTAL DES DÉPENSES DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT	(51)	(61)

* Montants retraités et représentés comme mentionné dans la Note 3 « Comparabilité » suite à la première application d'IFRS 11 et suite à l'application d'IFRS 5 « Actifs non courants destinés à la vente et activités non poursuivies » dans le contexte de la cession des activités Energie

Au cours du semestre clos le 30 septembre 2014, le Groupe a investi € 51 millions en recherche et développement afin de maintenir son avance technologique dans ses segments traditionnels et de développer son avantage compétitif dans des marchés à forte croissance.

Ces programmes de recherche et développement concernent l'élargissement et le renforcement de l'offre de produits du Secteur Transport.

Note 7. Autres produits et autres charges

<i>(en millions d'€)</i>	Semestre clos le	
	30 septembre	30 septembre
	2014	2013*
Plus-values sur cessions	4	-
AUTRES PRODUITS	4	-
Moins-values sur cessions	(2)	(1)
Charges de restructuration	(55)	(7)
Dépréciations et autres	(36)	(13)
AUTRES CHARGES	(93)	(21)
AUTRES PRODUITS (CHARGES)	(89)	(21)

* Montants retraités et représentés comme mentionné dans la Note 3 « Comparabilité » suite à la première application d'IFRS 11 et suite à l'application d'IFRS 5 « Actifs non courants destinés à la vente et activités non poursuivies » dans le contexte de la cession des activités Energie

Les autres produits et autres charges s'expliquent principalement par :

- des charges de restructuration qui découle de l'adaptation de la base industrielle de Transport afin de tenir compte d'une demande plus faible dans les pays développés (Europe notamment) et à une situation de surcapacité constatée dans certains pays ;
- des charges liées à des procédures judiciaires n'entrant pas dans le cours normal des affaires ;
- des dépréciations non récurrentes d'actifs, notamment sur un produit spécifique destiné au marché de la CEI.

Note 8. Résultat financier

<i>(en millions d'€)</i>	Semestre clos le	
	30 septembre 2014	30 septembre 2013*
Produit d'intérêts financiers	6	2
Charge d'intérêts financiers refacturée aux activités non poursuivies	38	26
Gain de change net	25	11
Autres produits financiers	2	3
PRODUITS FINANCIERS	71	42
Charge d'intérêts financiers sur emprunts	(106)	(89)
Charge financière nette sur engagements de retraite et avantages assimilés (voir note 22)	(7)	(6)
Autres charges financières	(14)	(16)
CHARGES FINANCIÈRES	(127)	(111)
RÉSULTAT FINANCIER DES ACTIVITÉS POURSUIVIES	(56)	(69)

* Montants retraités et représentés comme mentionné dans la Note 3 « Comparabilité » suite à la première application d'IFRS 11 et suite à l'application d'IFRS 5 « Actifs non courants destinés à la vente et activités non poursuivies » dans le contexte de la cession des activités Energie

Au 30 septembre 2014 :

- Les produits d'intérêts financiers de € 6 millions proviennent de la rémunération des positions de trésorerie du Groupe sur la période ;
- La charge d'intérêts financiers refacturée aux activités non poursuivies s'élève à € 38 millions en application des accords de cash pooling ;
- Le gain de change net inclut principalement la variation de juste valeur de la composante intérêt des profits et pertes de changes latents sur les instruments de couverture ;
- La charge d'intérêts financiers de € (106) millions représente le coût de la dette financière externe brute du Groupe ;
- La charge financière nette sur engagements de retraite et avantages assimilés de € (7) millions représente la charge d'intérêt sur les engagements, nette des produits d'intérêts sur les actifs de couverture calculés en utilisant le même taux d'actualisation ;
- Les autres charges financières incluent principalement des honoraires et commissions d'engagement sur cautions, prêts syndiqués et autres facilités de crédit pour € (14) millions.

Note 9. Impôt sur les bénéfices

La charge d'impôt est déterminée en appliquant le taux effectif projeté d'impôt pour l'ensemble de l'exercice au résultat avant impôt sur la base des prévisions internes.

Au 30 septembre 2014, la charge d'impôt sur les bénéfices de € (11) millions correspond principalement à des taxes additionnelles de € (9) millions telles que la CVAE en France ou l'IRAP en Italie. Avant ces taxes additionnelles, le taux effectif d'impôt est de 25%.

Note 10. Résultat par action**10.1 Résultat**

<i>(en millions d'€)</i>	Semestre clos le	
	30 septembre 2014	30 septembre 2013*
Résultat net attribuable aux propriétaires de la société mère :		
- Provenant des activités poursuivies	29	105
- Provenant des activités non poursuivies	226	270
Résultat net attribuable aux propriétaires de la société mère utilisé pour le calcul du résultat de base et du résultat dilué par action	255	375

* Montants retraités et représentés comme mentionné dans la Note 3 « Comparabilité » suite à la première application d'IFRS 11 et suite à l'application d'IFRS 5 « Actifs non courants destinés à la vente et activités non poursuivies » dans le contexte de la cession des activités Energie

10.2 Nombre d'actions

	Semestre clos le	
	30 septembre 2014	30 septembre 2013
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation utilisé pour le calcul du résultat de base par action (voir Note 20)	309 093 533	308 436 692
Effet des instruments dilutifs autres que les obligations remboursables en actions :		
- Options de souscription d'actions et actions de performance (plans LTI)	2 784 024	2 658 516
- Actions de performance (plans Alstom Sharing)	0	131 886
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires utilisé pour le calcul du résultat dilué par action (voir Note 20)	311 877 557	311 227 094

10.3 Résultat par action

<i>(en €)</i>	Semestre clos le	
	30 septembre 2014	30 septembre 2013*
Résultat de base	0,82	1,22
Résultat dilué	0,82	1,20
Résultat de base des activités poursuivies	0,09	0,34
Résultat dilué des activités poursuivies	0,09	0,34
Résultat de base des activités non poursuivies	0,73	0,88
Résultat dilué des activités non poursuivies	0,72	0,87

* Montants retraités et représentés comme mentionné dans la Note 3 « Comparabilité » suite à la première application d'IFRS 11 et suite à l'application d'IFRS 5 « Actifs non courants destinés à la vente et activités non poursuivies » dans le contexte de la cession des activités Energie

Note 11. Ecarts d'acquisition et immobilisations incorporelles

La valeur nette comptable des écarts d'acquisition et des immobilisations incorporelles est revue au minimum une fois par an et lorsque des événements ou des circonstances indiquent qu'une réduction de valeur est susceptible d'être intervenue. De tels événements ou circonstances sont liés à des changements significatifs défavorables présentant un caractère durable et affectant soit l'environnement économique, soit les hypothèses ou objectifs retenus à la date d'acquisition. Une perte de valeur est constatée lorsque la valeur recouvrable des actifs testés devient durablement inférieure à leur valeur nette comptable.

11.1 Ecarts d'acquisition

<i>(en millions d'€)</i>	Au 31 mars 2014*	Acquisitions et ajustements sur les écarts d'acquisition préliminaires	Cessions	Ecarts de conversion et autres variations	Actifs destinés à la vente	Au 30 septembre 2014
Transport	674	-	-	5	-	679
Thermal Power	2 904	-	-	26	(2 930)	-
Renewable Power	532	-	-	5	(537)	-
Grid	1 159	3	-	12	(1 174)	-
ECARTS D'ACQUISITION	5 269	3	-	48	(4 641)	679
<i>dont :</i>						
Valeur brute	5 269	3	-	48	(4 641)	679
Dépréciation	-	-	-	-	-	-

* Montants retraités comme mentionné dans la Note 3 « Comparabilité » suite à la première application d'IFRS 11

Les mouvements intervenus sur le semestre clos au 30 septembre 2014 proviennent essentiellement du reclassement des écarts d'acquisition des activités Energie en « Actifs destinés à la vente » pour un montant de € 4 641 millions (voir Note 4).

Le test de dépréciation au 31 mars 2014 confortait l'opinion du Groupe selon laquelle les écarts d'acquisition n'avaient subi aucune perte de valeur. Au 30 septembre 2014, le Groupe estime que les hypothèses retenues pour déterminer la valeur recouvrable de l'écart d'acquisition Transport au 31 mars 2014 n'ont pas été significativement modifiées.

11.2 Immobilisations incorporelles

<i>(en millions d'€)</i>	Au 31 mars 2014*	Acquisitions / cessions / amortissements	Ecart de conversion et autres variations	Actifs destinés à la vente	Au 30 septembre 2014
Coûts de développement capitalisés	2 211	135	5	(1 351)	1 000
Technologie acquise	1 388	-	1	(1 389)	-
Autres immobilisations incorporelles	859	12	9	(712)	168
Valeur brute	4 458	147	15	(3 452)	1 168
Coûts de développement capitalisés	(842)	(42)	(4)	261	(627)
Technologie acquise	(928)	(21)	-	949	-
Autres immobilisations incorporelles	(635)	(13)	(7)	566	(89)
Amortissements et dépréciations	(2 405)	(76)	(11)	1 776	(716)
Coûts de développement capitalisés	1 369	93	1	(1 090)	373
Technologie acquise	460	(21)	1	(440)	-
Autres immobilisations incorporelles	224	(1)	2	(146)	79
VALEUR NETTE	2 053	71	4	(1 676)	452

* Montants retraités comme mentionné dans la Note 3 « Comparabilité » suite à la première application d'IFRS 11

Le test de dépréciation au 31 mars 2014 confortait l'opinion du Groupe selon laquelle les immobilisations incorporelles n'avaient pas subi de perte de valeur. Au 30 septembre 2014, le Groupe estime que les hypothèses retenues pour déterminer la valeur recouvrable des immobilisations incorporelles de Transport au 31 mars 2014 n'ont pas été significativement modifiées.

Note 12. Immobilisations corporelles

<i>(en millions d'€)</i>	Au 31 mars 2014*	Acquisitions / amortissements / dépréciations	Cessions	Ecart de conversion et autres variations	Actifs destinés à la vente	Au 30 septembre 2014
Terrains	181	-	(2)	(4)	(122)	53
Bâtiments	1 958	14	(11)	56	(1 432)	585
Matériel et outillage	2 966	65	(22)	(1)	(2 320)	688
Constructions en cours	326	68	(2)	(45)	(287)	60
Petit outillage, matériel, mobilier de bureau	483	14	(11)	40	(304)	222
Valeur brute	5 914	161	(48)	46	(4 465)	1 608
Terrains	(11)	(1)	-	1	4	(7)
Bâtiments	(741)	(25)	8	(7)	478	(287)
Matériel et outillage	(1 844)	(51)	22	45	1 329	(499)
Constructions en cours	-	-	-	-	-	-
Petit outillage, matériel, mobilier de bureau	(350)	(11)	10	(30)	207	(174)
Amortissements et dépréciations	(2 946)	(88)	40	9	2 018	(967)
Terrains	170	(1)	(2)	(3)	(118)	46
Bâtiments	1 217	(11)	(3)	49	(954)	298
Matériel et outillage	1 122	14	-	44	(991)	189
Constructions en cours	326	68	(2)	(45)	(287)	60
Petit outillage, matériel, mobilier de bureau	133	3	(1)	10	(97)	48
VALEUR NETTE	2 968	73	(8)	55	(2 447)	641

* Montants retraités comme mentionné dans la Note 3 « Comparabilité » suite à la première application d'IFRS 11

Note 13. Participations dans les entreprises associées et coentreprises

Informations financières

<i>(en millions d'€)</i>	Quote-part des capitaux propres		Quote-part des résultats nets	
	Au 30 septembre	Au 31 mars 2014*	Pour le semestre clos au 30 septembre 2014	Pour le semestre clos au 30 septembre 2013*
Entreprises associées	403	429	30	31
Coentreprises	86	116	9	10
TOTAL	489	545	39	41

* Montants retraités et représentés comme mentionné dans la Note 3 « Comparabilité » suite à la première application d'IFRS 11 et suite à l'application d'IFRS 5 « Actifs non courants destinés à la vente et activités non poursuivies » dans le contexte de la cession des activités Energie

Variations de la période

<i>(en millions d'€)</i>	Au 30 septembre	
	2014	Au 31 mars 2014*
Solde d'ouverture	545	666
Quote-part des résultats nets des sociétés mises en équivalence	39	71
Dépréciation (1)	-	(22)
Quote-part des résultats nets des sociétés mises en équivalence (2)	39	49
Dividendes	(36)	(43)
Acquisitions	-	26
Changement de méthode de consolidation (3)	-	(100)
Ecart de conversion et autres variations	2	(53)
Transfert vers actifs destinés à la vente	(61)	-
Solde de clôture	489	545

* Montants retraités comme mentionné dans la Note 3 « Comparabilité » suite à la première application d'IFRS 11

(1) Au 31 mars 2014, les dépréciations concernent SEC Alstom Shanghai Lingang (Grid) pour € (13) millions et AWS Ocean Energy Limited (Renewable Power) pour € (9) millions, cédées au cours de l'exercice

(2) Dont € 39 millions provenant des activités poursuivies au 30 septembre 2014 (€ 70 millions au 31 mars 2014 pour les activités poursuivies)

(3) Dont la participation dans BrightSource Energy qui est comptabilisée en titres non consolidés au 31 mars 2014, au regard de l'influence limitée exercée et des informations financières disponibles

13.1 Participations dans les entreprises associées

<i>(en millions d'€)</i>	% de détention	Quote-part des capitaux propres		Quote-part des résultats nets	
		Au 30 septembre	Au 31 mars 2014*	Pour le semestre clos au 30 septembre 2014	Pour le semestre clos au 30 septembre 2013*
The Breakers Investments B.V.	25%	368	372	31	45
Autres		35	57	(1)	(14)
Entreprises associées		403	429	30	31

* Montants retraités et représentés comme mentionné dans la Note 3 « Comparabilité » suite à la première application d'IFRS 11 et suite à l'application d'IFRS 5 « Actifs non courants destinés à la vente et activités non poursuivies » dans le contexte de la cession des activités Energie

a. Entreprises associées significatives

The Breakers Investments B.V.

Le Groupe a acquis le 27 mai 2011, une participation de 25% (plus une action) dans la société The Breakers Investments B.V. Cette dernière détient 100% de Transmashholding ("TMH"), le principal constructeur ferroviaire russe, opérant en Russie et dans les autres pays de la Communauté des États Indépendants (CEI).

Les informations financières (à 100%) résumées présentées ci-dessous sont les montants figurant dans les états financiers de The Breakers Investments B.V. au 30 juin et au 31 décembre et établis en application des normes IFRS. Ces états financiers, établis en roubles, ont été convertis en euros aux taux utilisés par le Groupe au 30 septembre et au 31 mars.

Bilan

(en millions d'€)	Au 31 décembre		
	Au 30 juin 2014	2013	Au 30 juin 2013
Actifs non courants	1 057	1 127	1 232
Actifs courants	1 253	1 223	1 455
TOTAL DE L'ACTIF	2 310	2 350	2 687
Capitaux propres – attribuables aux propriétaires de la société mère	966	998	1 115
Capitaux propres – attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	256	290	262
Passifs non courants	215	302	451
Passifs courants	873	760	859
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DU PASSIF	2 310	2 350	2 687

Compte de résultat

(en millions d'€)	Semestre clos le	Exercice clos le 31	Semestre clos le
	30 juin 2014	décembre 2013	30 juin 2013
Chiffres d'affaires	1 404	3 485	1 652
Résultat net des activités poursuivies	118	336	192
Résultat net après impôts des activités non poursuivies	-	-	-
Part des participations ne donnant pas le contrôle	(11)	(49)	(30)
Résultat net attribuable aux propriétaires de la société mère	107	287	162
Autres éléments du résultat global	(19)	1	2
Résultat global	99	336	194

La réconciliation des informations financières résumées de The Breakers Investments avec la valeur comptable des intérêts du Groupe s'établit de la manière suivante:

	Au 30 septembre
(en millions d'€)	2014
Actif net de The Breakers Investments B.V. au 30 juin	966
Prévisions de résultats pour le dernier trimestre	44
Autres variations	1
Actif net de The Breakers Investments B.V. au 30 septembre	1 011
Pourcentage de détention du Groupe	25%
Goodwill	121
Autres*	(7)
Valeur comptable des intérêts du Groupe dans The Breakers Investments B.V.	368

* Les autres éléments figurant dans la réconciliation correspondent aux retraitements de mise à juste valeur réalisés lors de l'acquisition

	Au 31 mars 2014
(en millions d'€)	
Actif net de The Breakers Investments B.V. au 31 décembre 2013	998
Prévisions de résultats pour le dernier trimestre	27
Autres variations	1
Actif net de The Breakers Investments B.V. au 31 mars	1 026
Pourcentage de détention du Groupe	25%
Goodwill	121
Autres*	(6)
Valeur comptable des intérêts du Groupe dans The Breakers Investments B.V.	372

* Les autres éléments figurant dans la réconciliation correspondent aux retraitements de mise à juste valeur réalisés lors de l'acquisition

	Semestre clos le
	30 septembre
(en millions d'€)	2014
Résultat net de The Breakers Investments B.V. pour le semestre clos au 30 juin	107
Ajustement du résultat net lié à la différence de date de clôture	18
Résultat net de The Breakers Investments B.V. pour le semestre clos au 30 septembre	125
Pourcentage de détention du Groupe	25%
Autres*	(1)
Quote-part du Groupe dans le résultat net de The Breakers Investments B.V.	31

* Les autres éléments figurant dans la réconciliation correspondent à l'amortissement des valeurs reconnues lors de l'allocation du prix d'acquisition

	Semestre clos le
	30 septembre
(en millions d'€)	2013
Résultat net de The Breakers Investments B.V. pour le semestre clos au 30 juin	162
Ajustement du résultat net lié à la différence de date de clôture	23
Résultat net de The Breakers Investments B.V. pour le semestre clos au 30 septembre	185
Pourcentage de détention du Groupe	25%
Autres*	(1)
Quote-part du Groupe dans le résultat net de The Breakers Investments B.V.	45

* Les autres éléments figurant dans la réconciliation correspondent à l'amortissement des valeurs reconnues lors de l'allocation du prix d'acquisition

Dividendes

(en millions d'€)	Au 30 septembre	
	2014	Au 31 mars 2014
Dividendes reçus	27	35

b. Autres entreprises associées

Les intérêts détenus par le Groupe dans les autres entreprises associées sont individuellement non significatifs. Ils représentent une valeur nette comptable globale de € 35 millions au 30 septembre 2014 (€ 57 millions au 31 mars 2014).

13.2 Participations dans les coentreprises

(en millions d'€)	% de détention	Quote-part des capitaux propres		Quote-part des résultats nets	
		Au 30 septembre	Au 31 mars	Pour le semestre clos au	Pour le semestre clos au
		2014	2014*	30 septembre 2014	30 septembre 2013*
Casco	50%	57	52	9	8
Autres		29	64	-	2
Coentreprises		86	116	9	10

* Montants retraités et représentés comme mentionné dans la Note 3 « Comparabilité » suite à la première application d'IFRS 11 et suite à l'application d'IFRS 5 « Actifs non courants destinés à la vente et activités non poursuivies » dans le contexte de la cession des activités Energie

Les intérêts détenus par le Groupe dans les coentreprises sont individuellement non significatifs. Ils représentent une valeur nette comptable globale de € 86 millions au 30 septembre 2014 (€ 116 millions au 31 mars 2014).

Note 14. Autres titres de participation

Les autres titres de participation représentent une valeur nette comptable globale de € 57 millions au 30 septembre 2014 (€ 160 millions au 31 mars 2014). Cette valeur nette comptable est représentative de la juste valeur.

Variations de la période

<i>(en millions d'€)</i>	Au 30 septembre	Au 31 mars
	2014	2014*
Solde d'ouverture	160	101
Variations de juste valeur (1)	23	(15)
Acquisitions	9	7
Changement de méthode de consolidation (2)	-	73
Ecart de conversion et autres variations	(29)	(6)
Transfert vers actifs destinés à la vente (2)	(106)	-
SOLDE DE CLÔTURE	57	160

* Montants retraités comme mentionné dans la Note 3 « Comparabilité » suite à la première application d'IFRS 11

(1) Variation comptabilisée directement en autres éléments du résultat global en gains / (pertes) sur actifs financiers disponibles à la vente.

(2) Dont la participation dans BrightSource Energy qui est comptabilisée en titres non consolidés au 31 mars 2014, au regard de l'influence limitée exercée et des informations financières disponibles et en actifs destinés à la vente au 30 septembre 2014 dans la mesure où elle fait partie des activités Energie.

Les intérêts détenus par le Groupe dans les autres titres de participation sont individuellement non significatifs et concernent majoritairement des intérêts dans des sociétés qui portent des contrats de PPP (Partenariats Public-Privé) ou de concessions, généralement pour une participation inférieure à 20%.

Note 15. Autres actifs non courants

<i>(en millions d'€)</i>	Au 30 septembre	
	2014	Au 31 mars 2014*
Actifs non courants directement associés aux passifs comptabilisés en dette financière (1)	373	364
Autres prêts et dépôts à long terme	82	146
AUTRES ACTIFS NON COURANTS	455	510

* Montants retraités comme mentionné dans la Note 3 « Comparabilité » suite à la première application d'IFRS 11

(1) Ces actifs sont afférents à un contrat de location de longue durée de trains et d'équipements connexes conclu avec un exploitant de métro à Londres (voir Note 23). Ils se décomposent comme suit :

- au 30 septembre 2014, créances de € 357 millions et dépôt de € 16 millions,
- au 31 mars 2014, créances de € 349 millions et dépôt de € 15 millions.

Note 16. Stocks et en-cours

<i>(en millions d'€)</i>	Au 30 septembre	
	2014	Au 31 mars 2014*
Matières premières et marchandises	557	1 015
Travaux en cours	260	1 950
Produits finis	120	319
Stocks et en-cours, valeur brute	937	3 284
Matières premières et marchandises	(66)	(150)
Travaux en cours	(4)	(124)
Produits finis	(15)	(38)
Dépréciation	(85)	(312)
STOCKS ET EN-COURS, VALEUR NETTE	852	2 972

* Montants retraités comme mentionné dans la Note 3 « Comparabilité » suite à la première application d'IFRS 11

Les mouvements intervenus sur le semestre clos au 30 septembre 2014 proviennent essentiellement du reclassement des stocks et en-cours des activités Energie en « Actifs destinés à la vente » pour un montant de € 2 494 millions (voir Note 4).

Note 17. Contrats de construction en cours

<i>(en millions d'€)</i>	Au 30 septembre		
	2014	Au 31 mars 2014*	Variation
Contrats de construction en cours, actif	2 397	3 951	(1 554)
Contrats de construction en cours, passif	(3 234)	(8 426)	5 192
CONTRATS DE CONSTRUCTION EN COURS	(837)	(4 475)	3 638

<i>(en millions d'€)</i>	Au 30 septembre		
	2014	Au 31 mars 2014*	Variation
Cumul des coûts encourus et des profits et pertes comptabilisés sur contrats en cours	28 541	60 881	(32 340)
Moins factures émises sur contrats en cours	(27 489)	(62 043)	34 554
Contrats de construction en cours hors avances à la commande reçues	1 052	(1 162)	2 214
Avances à la commande reçues des clients	(1 889)	(3 313)	1 424
CONTRATS DE CONSTRUCTION EN COURS	(837)	(4 475)	3 638

* Montants retraités comme mentionné dans la Note 3 « Comparabilité » suite à la première application d'IFRS 11

Les mouvements intervenus sur le semestre clos au 30 septembre 2014 proviennent essentiellement du reclassement des contrats de construction en cours des activités Energie en « Actifs destinés à la vente » pour un montant net de € (3 466) millions (voir Note 4).

Note 18. Autres actifs opérationnels courants

<i>(en millions d'€)</i>	Au 30 septembre	Au 31 mars
	2014	2014*
Avances à la commande versées aux fournisseurs	102	517
Impôt sur les sociétés	133	216
Autres taxes	292	866
Charges constatées d'avance	143	238
Autres créances	207	373
Instruments dérivés liés aux activités opérationnelles	407	397
Réévaluation des engagements fermes en devises faisant l'objet d'une couverture	169	526
AUTRES ACTIFS OPÉRATIONNELS COURANTS	1 453	3 133

* Montants retraités comme mentionné dans la Note 3 « Comparabilité » suite à la première application d'IFRS 11

Les mouvements intervenus sur le semestre clos au 30 septembre 2014 proviennent essentiellement du reclassement des autres actifs opérationnels courants des activités Energie en « Actifs destinés à la vente » pour un montant de € 2 490 millions (voir Note 4).

Note 19. Besoin en fonds de roulement**19.1 Analyse bilantielle**

<i>(en millions d'€)</i>	Au 30 septembre 2014	Au 31 mars 2014*	Variation
Stocks	852	2 972	(2 120)
Contrats de construction en cours, actif	2 397	3 951	(1 554)
Clients et comptes rattachés	1 541	4 450	(2 909)
Autres actifs opérationnels courants	1 453	3 133	(1 680)
ACTIFS	6 243	14 506	(8 263)
Provisions non courantes	235	710	(475)
Provisions courantes	319	1 191	(872)
Contrats de construction en cours, passif	3 234	8 426	(5 192)
Fournisseurs et comptes rattachés	1 102	3 819	(2 717)
Autres passifs opérationnels courants	1 585	3 593	(2 008)
PASSIFS	6 475	17 739	(11 264)
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	(232)	(3 233)	3 001

* Montants retraités comme mentionné dans la Note 3 « Comparabilité » suite à la première application d'IFRS 11

19.2 Analyse de la variation du besoin en fonds de roulement

<i>(en millions d'€)</i>	Semestre clos le 30 septembre 2014
Besoin en fonds de roulement en début de période	(3 233)
Variation du besoin en fonds de roulement liée à l'exploitation (1)	1 314
Variation du besoin en fonds de roulement liée aux investissements (2)	17
Ecart de conversion et autres variations	(5)
Transfert vers actifs destinés à la vente	1 675
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT EN FIN DE PÉRIODE	(232)

(1) Élément présenté dans la variation nette de la trésorerie liée à l'exploitation dans le tableau des flux de trésorerie consolidés

(2) Élément présenté dans la variation nette de la trésorerie liée aux investissements dans le tableau des flux de trésorerie consolidés

Sur la période, la variation du besoin en fonds de roulement liée à l'exploitation des activités poursuivies s'élève à € 238 millions.

Note 20. Capitaux propres

Au 30 septembre 2014, le capital social d'Alstom s'élevait à € 2 165 651 950 et se composait de 309 378 850 actions ordinaires entièrement libérées d'une valeur nominale de € 7. Le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours du semestre s'élevait à 309 093 533 après prise en compte de l'effet dilutif des obligations remboursables en actions et à 311 877 557 après prise en compte de l'effet de l'ensemble des instruments dilutifs.

Au cours du semestre clos le 30 septembre 2014 :

- 624 obligations remboursables en actions (ORA) ont été remboursées par émission de 39 actions d'une valeur nominale de € 7 par action. Les 79 026 obligations remboursables en actions et non encore remboursées au 30 septembre 2014 sont représentatives de 4 963 actions à émettre ;
- 676 665 actions ordinaires ont été émises dans le cadre des plans de motivation et de fidélisation sur le long terme.

L'assemblée générale d'Alstom du 1^{er} juillet 2014 a décidé de ne pas distribuer de dividende.

Note 21. Provisions

<i>(en millions d'€)</i>	Au 31 mars		Ecart de Provisions liées à conversion et des actifs destinés autres variations à la vente				Au 30 septembre
	2014*	Dotations	Reprises	Utilisations		à la vente	2014
Garanties	663	112	(121)	(98)	-	(444)	112
Litiges, réclamations et autres	528	121	(77)	(60)	10	(315)	207
Provisions courantes	1 191	233	(198)	(158)	10	(759)	319
Litiges et risques fiscaux	201	16	(7)	(4)	1	(118)	89
Restructurations	162	60	(5)	(39)	-	(114)	64
Autres provisions non courantes	347	72	(25)	(114)	8	(206)	82
Provisions non courantes	710	148	(37)	(157)	9	(438)	235
TOTAL DES PROVISIONS	1 901	381	(235)	(315)	19	(1 197)	554

* Montants retraités comme mentionné dans la Note 3 « Comparabilité » suite à la première application d'IFRS 11

Les mouvements intervenus sur le semestre clos au 30 septembre 2014 proviennent essentiellement du reclassement des provisions des activités Energie en « Passifs liés aux actifs destinés à la vente » pour un montant de € 1 197 millions (voir Note 4). En reprenant les entités portant les activités Energie d'Alstom, General Electric s'est engagée à supporter tous les actifs et tous les passifs et risques associés, exclusivement ou de manière prédominante, à ces activités.

Les provisions pour garanties sont relatives aux coûts estimés restant à encourir sur la durée résiduelle de garantie contractuelle des contrats terminés. Les provisions pour litiges, réclamations et autres correspondent aux risques opérationnels non directement rattachés aux contrats en cours d'exécution.

Concernant les litiges fiscaux, les déclarations fiscales des entités du Groupe sont soumises au contrôle des autorités fiscales dans la plupart des juridictions dans lesquelles le Groupe réalise des opérations. Les redressements qui peuvent être notifiés à l'issue de ces contrôles peuvent ensuite faire l'objet de transactions avec les autorités concernées ou d'appels auprès des tribunaux compétents. Le Groupe considère qu'il dispose de solides moyens de défense, qu'il met en œuvre toutes les procédures légales à sa disposition pour prévenir tout dénouement défavorable et qu'il a constitué toutes les provisions nécessaires pour faire face aux décaissements jugés probables sur les procédures estimées défavorables.

Les provisions de restructuration sont liées à l'optimisation de la base industrielle du Groupe afin de s'adapter à une demande plus faible (notamment en Europe) et à une situation de surcapacité dans certains pays.

Les autres provisions non courantes couvrent principalement des risques sur garanties données relatives à des cessions, litiges salariés, désaccords commerciaux et obligations d'ordre environnemental.

Note 22. Engagements de retraite et avantages assimilés**Provision nette**

<i>(en millions d'€)</i>	Au 30 septembre	
	2014	Au 31 mars 2014*
Provision pour engagements de retraite et assimilés	(379)	(1 525)
Excédents des actifs de couverture	20	22
PROVISION NETTE	(359)	(1 503)

* Montants retraités comme mentionné dans la Note 3 « Comparabilité » suite à la première application d'IFRS 11

Les mouvements intervenus sur le semestre clos au 30 septembre 2014 proviennent essentiellement du reclassement des provisions nettes sur engagements de retraite et avantages assimilés des activités Energie en « Passifs liés aux actifs destinés à la vente » (voir Note 4).

La répartition des dettes actuarielles entre les activités poursuivies et non poursuivies est calculée pour chaque plan au prorata du nombre de bénéficiaires appartenant aux activités Thermal Power, Renewable Power et Grid sur la population totale.

Par conséquent, une majeure partie des plans du Royaume-Uni et de la Suisse est présentée sur la ligne « Passifs liés aux actifs destinés à la vente » du bilan.

Variation des gains et pertes actuariels

Les gains et pertes actuariels et l'incidence du plafonnement des actifs reconnus directement en capitaux propres sur le semestre clos le 30 septembre 2014 sont les suivants :

- € (218) millions au titre des gains et pertes actuariels (dont € (26) millions pour les activités poursuivies),
- € 35 millions relatifs à l'incidence du plafonnement des actifs (dont € 1 million pour les activités poursuivies).

Hypothèses (taux moyens pondérés)

<i>(en %)</i>	Au 30 septembre	
	2014*	Au 31 mars 2014
Taux d'actualisation	3,48	3,73
Taux d'augmentation des salaires	3,05	2,91

* Hypothèses relatives aux activités poursuivies (le taux d'actualisation pour l'ensemble du Groupe est de 3,38 %, le taux d'augmentation des salaires pour l'ensemble du Groupe de 2,94 %)

Les hypothèses actuarielles utilisées sont déterminées par pays et par plan. Le taux d'augmentation des salaires est déterminé par les entités opérationnelles puis revu au niveau du Groupe.

Analyse de la charge sur engagements de retraite et avantages assimilés

<i>(en millions d'€)</i>	Semestre clos le	
	30 septembre 2014	30 septembre 2013*
Coût des services rendus	(8)	(7)
Régimes à cotisations définies	(46)	(47)
Résultat opérationnel	(54)	(54)
Gains (pertes) actuariels des autres avantages à long terme	-	-
Gains (pertes) sur services passés	-	-
Réductions/liquidations de régimes	-	-
Autres produits (charges)	-	-
Produits financiers (charges financières)	(7)	(6)
TOTAL DE LA CHARGE SUR ENGAGEMENTS DE RETRAITE ET AVANTAGES ASSIMILÉS	(61)	(60)

* Montants retraités et représentés comme mentionné dans la Note 3 « Comparabilité » suite à la première application d'IFRS 11 et suite à l'application d'IFRS 5 « Actifs non courants destinés à la vente et activités non poursuivies » dans le contexte de la cession des activités Energie

Note 23. Dette financière

La dette financière externe est principalement détenue par Alstom Holdings. Par conséquent, elle est présentée dans les activités poursuivies.

<i>Valeur inscrite au bilan (en millions d'€)</i>	Au 30 septembre 2014	Au 31 mars 2014*
Emprunts obligataires	3 900	4 614
Autres emprunts	937	537
Options et compléments de prix sur entités acquises	2	40
Instruments dérivés liés aux activités de financement	30	13
Intérêts courus	94	55
Emprunts	4 963	5 259
<i>Non courants</i>	<i>3 842</i>	<i>4 009</i>
<i>Courants</i>	<i>1 121</i>	<i>1 250</i>
Dettes sur contrats de location-financement	28	96
Dettes sur contrats de location de longue durée	357	349
Dettes sur contrats de location-financement	385	445
<i>Non courantes</i>	<i>325</i>	<i>398</i>
<i>Courantes</i>	<i>60</i>	<i>47</i>
TOTAL DETTE FINANCIÈRE	5 348	5 704

* Montants retraités comme mentionné dans la Note 3 « Comparabilité » suite à la première application d'IFRS 11

Le tableau suivant fournit une synthèse des emprunts obligataires du Groupe :

	Valeur nominale (en millions d'€)	Date d'échéance	Taux d'intérêt nominal	Taux d'intérêt effectif
Alstom Mars 2015	60	09/03/2015	4,25%	4,47%
Alstom Octobre 2015	500	05/10/2015	2,88%	2,98%
Alstom Mars 2016	500	02/03/2016	3,87%	4,05%
Alstom Février 2017	750	01/02/2017	4,13%	4,25%
Alstom Octobre 2017	350	11/10/2017	2,25%	2,44%
Alstom Octobre 2018	500	05/10/2018	3,63%	3,71%
Alstom Juillet 2019	500	08/07/2019	3,00%	3,18%
Alstom Mars 2020	750	18/03/2020	4,50%	4,58%

Les dettes sur contrats de location de longue durée correspondent à des passifs afférents à un contrat de location de trains et équipements connexes (voir Note 15).

Note 24. Instruments financiers et gestion des risques financiers

24.1 Instruments financiers présentés dans les états financiers

Les principales catégories d'actifs et de passifs financiers du Groupe sont identiques à celles identifiées lors de l'établissement des comptes consolidés du Groupe au 31 mars 2014. Par ailleurs, leur juste valeur et valeur comptable n'ont pas connu d'évolution significative par rapport au 31 mars 2014.

Dans le cadre normal de son activité, le Groupe s'expose à des risques de change sur les appels d'offres remis en devises, les contrats attribués et sur tous les décaissements futurs libellés en devises.

Le Groupe impose à toutes ses entités opérationnelles d'utiliser des contrats à terme pour éliminer le risque de change sur toute vente ou achat supérieur à € 100 000. Les contrats à terme doivent être réalisés dans la même devise que les éléments couverts. La politique du Groupe est de négocier les dates d'échéance des instruments de couverture en les ajustant sur les dates d'échéance des risques couverts afin d'obtenir une efficacité maximale des couvertures.

La plupart des instruments de couverture sont négociés par Alstom Holdings et enregistrés comme contrats de couverture entre Alstom Holdings et la filiale concernée du Groupe. Lorsque la réglementation locale ne le permet pas les instruments de couverture sont négociés directement avec des banques locales.

Au 30 septembre 2014, la juste valeur des instruments de couverture incluse dans les activités non poursuivies représente un passif net de € 64 millions (dont € 27 millions d'instruments de couverture envers Alstom Holdings).

Concernant un projet de Transport significatif en Afrique du Sud, les éléments couverts sont évalués sur la base du taux à terme. Sous réserve que les relations de couverture correspondantes respectent les conditions d'application de la comptabilité de couverture, les variations de juste valeur des dérivés et les variations de juste valeur des éléments couverts comptabilisés au cours à terme se compensent.

24.2 Gestion du risque de liquidité

Critères financiers

Le Groupe dispose d'une facilité de crédit renouvelable d'un montant de € 1 350 millions, non utilisée, à échéance décembre 2016 afin d'augmenter sa liquidité. Cette facilité est soumise à des critères financiers, basés sur des données consolidées du groupe Alstom. Au 30 septembre 2014, Alstom calcule les critères financiers avant les reclassifications au bilan et au compte de résultat requises par IFRS 5 (c'est-à-dire en considérant à la fois les activités poursuivies et non poursuivies au sens d'IFRS 5). Les indicateurs clés du Groupe utilisés pour calculer les critères financiers sont détaillés ci-dessous :

<i>(en millions d'€)</i>	Pour la période close le 30 septembre 2014	Pour l'exercice clos au 31 March 2014*
EBITDA (hors plus value sur cessions) (1)	1 122	1 553
Intérêts financiers net (hors intérêts sur dettes sur contrats de location-financement) (1)	213	194
Total endettement net (2)	3 867	2 956

* Montants retraités comme mentionné dans la Note 3 « Comparabilité » suite à la première application d'IFRS 11

(1) calculé sur 12 mois glissants conformément aux périodes précédentes, en considérant le second semestre 2013/2014 et le premier semestre 2014/2015

(2) total endettement net des activités poursuivies et non poursuivies

Les critères financiers sont les suivants :

Critères financiers	Couverture minimale des frais financiers	Endettement total maximal (en millions d'€)	Ratio maximal d'endettement net total
	(a)	(b)	(c)
	3	6 000	3,6

(a) Rapport de l'EBITDA (l'EBITDA correspond au résultat d'exploitation majoré des dépréciations et amortissements des actifs immobilisés et à l'exclusion des plus ou moins values sur cession) sur la charge d'intérêts nette (à l'exclusion des intérêts relatifs aux dettes sur contrats de location-financement). Il s'élève à 5,3 au 30 septembre 2014 (8,0 au 31 mars 2014)

(b) L'endettement total maximal est égal à l'encours des emprunts, c'est-à-dire le total de la dette financière moins les dettes sur contrats de location-financement. Ce critère s'appliquerait si le Groupe était noté « non-investment Grade » par les deux agences de notation, ce qui n'est pas le cas au 30 septembre 2014.

(c) Rapport de l'endettement net total (c'est-à-dire l'endettement total moins les valeurs mobilières de placement et la trésorerie et équivalents de trésorerie) sur l'EBITDA. Il s'élève à 3,4 au 30 septembre 2014 (1,9 au 31 mars 2014)

24.3 Gestion du risque de crédit

Le risque de crédit est le risque de perte financière, consécutif au non-respect par un tiers de son engagement d'honorer une dette. Le Groupe est exposé au risque de crédit du fait de ses activités opérationnelles (principalement au travers des créances clients) et de ses activités financières au travers des dépôts, des contrats de couverture de change et des autres instruments financiers contractés avec des banques et des institutions financières.

Note 25. Autres passifs opérationnels courants

<i>(en millions d'€)</i>	Au 30 septembre	
	2014	Au 31 mars 2014*
Dettes de personnel	318	1 161
Impôt sur les sociétés	(5)	96
Autres taxes	136	493
Produits constatés d'avance	133	119
Autres dettes	445	1 079
Instruments dérivés liés aux activités opérationnelles	486	295
Réévaluation des engagements fermes en devises faisant l'objet de couverture	72	350
AUTRES PASSIFS OPÉRATIONNELS COURANTS	1 585	3 593

* Montants retraités comme mentionné dans la Note 3 « Comparabilité » suite à la première application d'IFRS 11

Les mouvements intervenus sur le semestre clos au 30 septembre 2014 proviennent essentiellement du reclassement des autres passifs opérationnels courants des activités Energie en « Passifs liés aux actifs destinés à la vente » pour un montant de € 2 357 millions (voir Note 4).

Note 26. Passifs éventuels et contentieux

26.1 Passifs éventuels

Obligations commerciales

Les obligations contractuelles du Groupe envers ses clients peuvent faire l'objet de garanties délivrées par des banques ou des sociétés d'assurance. Ces garanties peuvent couvrir aussi bien des passifs déjà inscrits au bilan que des passifs éventuels.

Au 30 septembre 2014, le Groupe dispose, d'une part, d'une ligne syndiquée et confirmée de cautions et garanties de € 9 milliards pour une utilisation jusqu'au 27 juillet 2016 et, d'autre part, de lignes bilatérales non confirmées dans de nombreux pays pour un montant total de € 23,9 milliards.

Au 30 septembre 2014, l'encours total des garanties sur contrats des activités poursuivies délivrées par les banques et les sociétés d'assurance s'élève à € 6,9 milliards (contre € 7,5 milliards au 31 mars 2014).

L'encours disponible pour émissions au titre de la ligne syndiquée s'élève à € 2,2 milliards au 30 septembre 2014 (contre € 2,0 milliards au 31 mars 2014). L'encours disponible pour émissions au titre des lignes bilatérales s'élève à € 12,1 milliards au 30 septembre 2014. Les émissions au titre de la ligne de garanties syndiquées sont soumises à certains critères financiers, basés sur les données consolidées du Groupe. Au 30 septembre 2014, Alstom calcule les critères financiers avant les reclassifications au bilan et au compte de résultat requises par IFRS 5 (c'est-à-dire en considérant à la fois les activités poursuivies et non poursuivies au sens d'IFRS 5). Les indicateurs clés du Groupe utilisés pour calculer les critères financiers sont détaillés ci-dessous :

<i>(en millions d'€)</i>	Pour la période close le	Pour l'exercice clos au
	30 septembre 2014	31 March 2014*
EBITDA (hors plus value sur cessions) (1)	1 122	1 553
Intérêts financiers net (hors intérêts sur dettes sur contrats de location-financement) (1)	213	194
Total endettement net (2)	3 867	2 956

* Montants retraités comme mentionné dans la Note 3 « Comparabilité » suite à la première application d'IFRS 11

(1) calculé sur 12 mois glissants conformément aux périodes précédentes, en considérant le second semestre 2013/2014 et le premier semestre 2014/2015

(2) total endettement net des activités poursuivies et non poursuivies

Les critères financiers sont les suivants :

Critères financiers	Couverture minimale des	Endettement total maximal	Ratio maximal
	frais financiers	(en millions d'€)	d'endettement net
	(a)	(b)	(c)
	3	6 000	3,6

(a) Rapport de l'EBITDA (l'EBITDA correspond au résultat d'exploitation majoré des dépréciations et amortissements des actifs immobilisés et à l'exclusion des plus ou moins values sur cession) sur la charge d'intérêts nette (à l'exclusion des intérêts relatifs aux dettes sur contrats de location-financement). Il s'élève à 5,3 au 30 septembre 2014 (8,0 au 31 mars 2014)

(b) L'endettement total maximal est égal à l'encours des emprunts, c'est-à-dire le total de la dette financière moins les dettes sur contrats de location-financement. Ce critère s'appliquerait si le Groupe était noté « non-investment Grade » par les deux agences de notation, ce qui n'est pas le cas au 30 septembre 2014.

(c) Rapport de l'endettement net total (c'est-à-dire l'endettement total moins les valeurs mobilières de placement et la trésorerie et équivalents de trésorerie) sur l'EBITDA. Il s'élève à 3,4 au 30 septembre 2014 (1,9 au 31 mars 2014)

Financement des ventes

Le Groupe a délivré, jusqu'en 2003, des garanties à des institutions financières ayant accordé des financements à des clients du Groupe, acheteurs d'équipements ferroviaires.

Au 30 septembre 2014, les garanties octroyées au titre du financement des ventes concernent des garanties données dans le cadre d'une location de longue durée de trains et d'équipements connexes exploités par London Underground Limited (Northern Line) et s'élèvent à £ 177 millions (soit une contre-valeur de € 228 millions au 30 septembre 2014 et € 214 millions au 31 mars 2014).

Si la société exploitante, London Underground Limited, décide de ne pas poursuivre le contrat de location au-delà de 2017 et de restituer les trains, le Groupe a garanti aux bailleurs une valeur de reprise minimale des rames et équipements connexes en 2017 de £ 177 millions, nette du paiement de £ 15 millions exigible de la société exploitante en cas de non-extension du contrat. Cet engagement de £ 177 millions fait partie de la dette de € 357 millions sur contrats de location à long terme (voir Note 23).

26.2 Contentieux

Comme indiqué dans la Note 1, dans le cadre de l'opération envisagée de cession des activités Energie d'Alstom à General Electric, General Electric s'est engagé à supporter tous les passifs et risques associés exclusivement ou de manière prédominante à ces activités.

Contentieux dans le cadre des activités courantes du Groupe

Dans le cadre de son activité courante, le Groupe est engagé dans plusieurs contentieux, principalement liés à des contrats. Ces procédures, qui concernent souvent des demandes d'indemnisation pour retard d'exécution ou pour des travaux complémentaires, sont fréquentes dans les domaines d'activité du Groupe, particulièrement pour des projets à long terme importants. Dans certains cas, les montants au titre de ces procédures contentieuses, qui peuvent être significatifs, sont réclamés au Groupe, et parfois, au Groupe solidairement avec ses partenaires dans le cadre de consortiums.

Certaines actions judiciaires engagées contre le Groupe ne font pas l'objet d'une demande d'indemnisation chiffrée au début de la procédure. Les montants retenus au titre de ces litiges sont pris en compte dans l'estimation de la marge à terminaison en cas de contrats en cours ou inclus dans les provisions et les autres passifs courants en cas de contrats terminés, lorsqu'ils sont jugés correspondre à une estimation fiable de passifs probables. Les coûts définitifs peuvent

excéder le montant des provisions du fait de nombreux facteurs, notamment du caractère incertain de l'issue des litiges.

Autres contentieux

- **Amiante**

Certaines filiales du Groupe font l'objet de procédures civiles relatives à l'utilisation de l'amiante en France, essentiellement, ainsi qu'aux Etats-Unis d'Amérique et au Royaume-Uni. En France, ces procédures sont engagées par certains de leurs employés ou anciens employés ayant contracté une maladie professionnelle liée à l'amiante, en vue d'obtenir une décision leur permettant de recevoir une indemnisation complémentaire de la part des caisses de Sécurité Sociale. D'autre part, des salariés et anciens salariés du Groupe non atteints de maladie professionnelle due à l'amiante ont intenté des actions judiciaires devant les tribunaux français en vue d'obtenir l'indemnisation de préjudices ayant pour origine leur exposition prétendue à l'amiante, dont le préjudice spécifique d'anxiété.

Le Groupe estime que les cas où il aurait à supporter les conséquences financières de telles procédures ne constituent pas un risque significatif. Bien que l'issue de l'ensemble des affaires en cours liées à l'amiante ne puisse être prévue avec une certitude raisonnable, le Groupe considère que celles-ci ne devraient pas avoir d'effets défavorables significatifs sur sa situation financière.

- **Allégations de pratiques anti-concurrentielles**

Equipements GIS

En avril 2006, à la suite d'investigations commencées en 2004, la Commission européenne a engagé une procédure contre Alstom ainsi qu'un certain nombre d'autres sociétés, sur le fondement d'allégations de pratiques anticoncurrentielles concernant la vente d'appareillages de commutation à isolation gazeuse (« équipements GIS ») produits par l'ancien Secteur Transmission & Distribution d'Alstom cédé à Areva en janvier 2004.

Le 24 janvier 2007, la Commission européenne a condamné Alstom à verser une amende de € 65 millions, dont € 53 millions conjointement et solidairement avec Areva T&D (Alstom Grid). Alstom a déposé une requête en annulation de cette décision devant le Tribunal de l'Union européenne. Le 3 mars 2011, celui-ci a réduit le montant de l'amende infligée à Alstom à € 58,5 millions, dont € 48,1 millions solidairement avec Areva T&D (Alstom Grid). Le 20 mai 2011, Alstom a fait un pourvoi en vue de l'annulation de cette décision devant la Cour de Justice de l'Union européenne. La décision finale a été rendue le 10 avril 2014 et un montant total de

€ 79,3 millions a été payé par Alstom correspondant à l'amende minorée, majorée des intérêts légaux.

À la suite de la décision de la Commission européenne, National Grid avait entamé le 17 novembre 2008 une action civile devant la Cour de Londres (High Court of Justice) aux fins d'obtention de dommages et intérêts contre les constructeurs européens d'équipements GIS, dont Alstom et certaines de ses filiales. National Grid prétendait avoir subi un préjudice de la part de l'ensemble des constructeurs concernés d'un montant total de £ 275 millions. Alstom a contesté le dossier au fond. Un accord transactionnel définitif est intervenu entre l'ensemble des parties en juin 2014. Deux autres actions civiles ont été introduites en mai et septembre 2010 devant des juridictions nationales pour un montant global d'environ € 32 millions. Ces procédures sont en cours.

Le 16 septembre 2013, l'autorité israélienne de concurrence a rendu une décision mettant en cause la responsabilité d'Alstom et d'autres sociétés dans le cadre d'une entente anticoncurrentielle sur le marché israélien des équipements GIS. Cette décision n'impose le paiement d'aucune amende de la part d'Alstom. Alstom a fait appel de la décision en octobre 2014. A la suite de cette décision, la société nationale de distribution de l'électricité Israélienne a introduit en décembre 2013 une action civile contre les membres de l'entente alléguée pour un montant de € 784 millions. Alstom a soumis ses arguments en défense. Deux actions de groupe ont également été engagées contre les membres de l'entente alléguée pour des dommages résultant de prix prétendument plus élevés. Ces deux dernières procédures sont suspendues pour une durée indéterminée pour raison de procédure. Alstom conteste vigoureusement ces actions sur le fond et estime avoir de bons arguments dans le cadre de ces procédures.

Transformateurs de puissance

Le 20 novembre 2008, la Commission européenne a envoyé une communication de griefs à un certain nombre de fabricants de transformateurs électriques, dont Alstom, portant sur des allégations de pratiques anticoncurrentielles. Alstom a contesté la matérialité des faits allégués. Le 7 octobre 2009, Alstom a été condamné par la Commission européenne à payer une amende de € 16,5 millions, dont € 13,5 millions conjointement et solidairement avec Areva T&D (Alstom Grid). Alstom a déposé un recours en annulation de cette décision devant le Tribunal de l'Union européenne le 21 décembre 2009. Les audiences ont eu lieu et la décision est attendue dans les prochains mois.

Activités de Transport au Brésil

En juillet 2013, l'autorité brésilienne de la concurrence (« CADE ») a perquisitionné plusieurs sociétés engagées dans les activités de transport au Brésil, dont la filiale d'Alstom Transport, à la suite d'allégations de pratiques anticoncurrentielles et de paiements illicites. Après une phase d'enquête préliminaire, CADE a notifié en mars 2014 l'ouverture d'une procédure administrative à l'encontre de plusieurs sociétés dont la filiale brésilienne d'Alstom Transport et de certains employés d'Alstom (actuels et anciens). Alstom Transport coopère pleinement avec CADE. Les sanctions envisageables au Brésil en cas de pratiques anticoncurrentielles avérées incluent des amendes, des sanctions pénales et une exclusion temporaire des marchés publics. Des sanctions civiles sont également possibles. Cette procédure est dans une phase préliminaire.

- **Allégations de paiements illicites**

Certaines sociétés du Groupe et/ou certains employés du Groupe (actuels et anciens) font actuellement l'objet d'enquêtes par des autorités judiciaires (notamment en France, aux États-Unis d'Amérique, au Royaume-Uni et au Brésil) ou par des institutions financières internationales concernant des allégations de paiement illicites dans certains pays.

Le Groupe coopère avec les différentes autorités ou institutions concernées dans le cadre de l'ensemble de ces enquêtes. Ces enquêtes peuvent se traduire par des sanctions pénales, notamment des amendes infligées au Groupe qui peuvent être significatives, l'exclusion de filiales du Groupe des procédures d'appels d'offres et peuvent engendrer des actions civiles.

Aux Etats-Unis, le *Département of Justice* (DoJ) a commencé à enquêter en 2010 sur des filiales du Groupe concernant des allégations de violations potentielles du Foreign Corrupt Practices Act. Le Groupe travaille activement avec le DoJ pour répondre aux questions et produire les documents afférents aux projets spécifiques qui sont dans le champ de ses investigations afin de traiter tout cas éventuel de conduite inappropriée. Des discussions sont susceptibles d'intervenir à brève échéance en vue d'une éventuelle transaction. Toutefois, le Groupe n'est pas en mesure à ce stade d'en prédire les conséquences et notamment le niveau des amendes qui pourraient lui être signifiées.

Au Royaume-Uni, le Serious Fraud Office (SFO) a ouvert des enquêtes en 2010. En juillet 2014, le SFO a engagé des poursuites pénales à l'encontre d'une entité du Groupe et de certains employés actuels et anciens concernant des projets relatifs aux activités de transport situés en Pologne, en Tunisie et en Inde. Ces procédures sont dans des phases préliminaires.

La Banque Mondiale a sanctionné Alstom pour avoir effectué un paiement irrégulier et, dans le cadre d'un accord de règlement négocié avec Alstom, a annoncé le 22 février 2012 l'exclusion

d'ALSTOM Hydro France et ALSTOM Network Schweiz AG (Suisse) ainsi que leurs filiales des procédures de marchés publics financées par la Banque Mondiale, pour une période de trois ans qui devrait prendre fin le 22 février 2015.

- **Centrale au lignite de Maritza**

En 2006, AES a attribué à Alstom un contrat pour la construction d'une centrale au lignite à Maritza en Bulgarie. Durant l'exécution du contrat, Alstom a subi des retards et interruptions de travaux dus pour l'essentiel à la défektivité du lignite fourni par AES. En février et mars 2011, AES a appelé les garanties bancaires et résilié le contrat. Une procédure d'arbitrage initiée par Alstom, notamment pour résiliation non fondée, est en cours. Selon le dernier calendrier procédural, la décision du tribunal est attendue à la fin de l'année 2014.

- **Litige aux Etats-Unis d'Amérique à la suite d'un accident dans le métro de Washington D.C.**

Le 22 juin 2009, une collision entre deux rames du métro de Washington D.C. a eu pour conséquence la mort de 9 personnes et 52 blessés. Les réclamations à l'encontre d'Alstom Signaling Inc. représentaient initialement un montant d'environ \$ 475 millions. Le rapport du National Transportation Safety Board sur l'origine de cet accident met partiellement en cause du matériel fourni par Alstom Signaling Inc. L'ensemble des 120 réclamations qui avaient été enregistrées sont désormais closes et ont été couvertes par les polices d'assurance du Groupe.

- **Métro de la ville de Budapest**

En 2006, BKV a attribué à Alstom un contrat pour livrer des trains pour deux lignes de la ville de Budapest. Durant l'exécution du contrat, Alstom a subi des retards essentiellement imputables à des modifications de qualifications techniques demandées par BKV et au refus par l'organisme hongrois « NKH » de délivrer en 2010 l'homologation définitive des trains (en août 2007, le NKH avait délivré un agrément préliminaire). Le 19 octobre 2010, BKV a résilié le contrat et appelé les garanties bancaires. En juillet 2011, les parties sont convenues de la remise en vigueur du contrat et de la suspension de la procédure d'arbitrage initiée en janvier 2011 par Alstom. L'homologation définitive des trains a été obtenue en juillet 2012. Le 17 décembre 2012, la procédure d'arbitrage a repris en vue de régler notamment la question des dommages liés aux retards du projet. L'exécution du contrat se poursuit ainsi que la procédure d'arbitrage qui se trouve en phase d'expertises des dommages réclamés par les parties.

- **Infrastructures ferroviaires CR-1 Marmaray – Turquie**

En mars 2007, le Ministère Turc des Transports (DLH) a attribué le contrat de modernisation d'environ 75 km d'infrastructures ferroviaires dans la région d'Istanbul, connu sous le nom de « Marmaray Commuter Rail Project (CR-1)», au consortium Alstom Dogus Marubeni (AMD) dont est membre la principale filiale française d'Alstom Transport. Ce projet, qui incluait des travaux de tunnel ferroviaire transcontinental sous le Bosphore, a subi d'importants retards essentiellement imputables à des difficultés de mise à disposition du site de construction par DLH. Le consortium AMD a de ce fait résilié le contrat en 2010, décision contestée par DLH qui a alors appelé les garanties bancaires émises par le consortium à hauteur d'un montant d'environ € 80 millions. A la suite d'injonctions, le paiement de ces garanties bancaires a été interdit et le consortium AMD a immédiatement initié une procédure d'arbitrage en vue de régler le litige au fond. La décision du tribunal arbitral sur le bien-fondé de la résiliation du contrat devrait intervenir dans les prochains mois. Elle sera suivie d'une deuxième phase portant sur les quantifications des dommages.

- **Signalisation du métro de Sao Paolo – Brésil**

En juillet 2008, la société du métro de Sao Paolo (CMSP) a attribué à la filiale d'Alstom Transport au Brésil un contrat pour l'installation des systèmes de signalisation des lignes 1, 2 et 3 du métro de Sao Paolo. La réalisation du projet a subi des retards importants dont les causes sont contestées par les parties, chaque partie en attribuant l'origine à l'autre. CMSP ayant appliqué des pénalités de retard et refusé d'accorder aussi bien des extensions de délais que des compensations financières, la filiale d'Alstom Transport au Brésil s'est trouvée contrainte de porter ses réclamations devant un tribunal arbitral. Cette procédure se poursuit.

- **Trains régionaux Minuetto & Trains à grande vitesse Pendolino – Italie**

La filiale d'Alstom Transport en Italie est engagée dans deux procédures contentieuses avec la société de chemins de fer italienne Trenitalia, l'une liée à un contrat de fourniture de trains régionaux Minuetto attribué en 2001, l'autre à un contrat de fourniture de rames de trains à grande vitesse Pendolino attribué en 2004. Chacun de ces contrats a subi des problèmes techniques ainsi que des retards conduisant la société Trenitalia à appliquer des pénalités de retards et des rétentions de paiement. Les parties étant en désaccord sur l'origine des défaillances techniques, les causes des retards survenus et les responsabilités y afférentes, les différends relatifs à ces contrats ont été portés devant les tribunaux italiens en 2010 et 2011 respectivement. Ces procédures se poursuivent.

Note 27. Parties liées

Le Groupe a identifié les parties liées suivantes:

- Les actionnaires du Groupe
- Les participations dans les sociétés associées et coentreprises
- Les principaux dirigeants

27.1 Actionnaires du Groupe

Bouygues, société française cotée à la Bourse de Paris, est le principal actionnaire du Groupe détenant plus de 5% du capital de la société mère. Au 30 septembre 2014, Bouygues détient 29,3 % du capital et des droits de vote.

Bouygues et Alstom sont impliqués dans divers contrats qui font partie du cours normal de l'activité (ex : contrats de téléphonie, contrats de construction). Ces relations d'affaires sont faites à des conditions normales de marché. Ces flux d'exploitation ne sont pas significatifs aux bornes du Groupe.

27.2 Informations relatives aux parties liées

Les transactions avec les parties liées concernent essentiellement les opérations avec les entreprises associées sur lesquelles Alstom exerce une influence notable ou les coentreprises sur lesquelles Alstom exerce un contrôle conjoint. Les transactions entre parties liées s'effectuent à des prix de marché.

<i>(en millions d'€)</i>	Semestre clos le 30 septembre 2014		Au 30 septembre 2014	
	Produits	Charges	Créances	Dettes
Coentreprises	58	-	32	-
Entités associées	1	-	1	-

Note 28. Evénements postérieurs à la clôture

Le Groupe n'a pas identifié d'événement postérieur à la clôture qui devrait être mentionné dans les notes aux états financiers.

Note 29. Périmètre

Les principales sociétés du Groupe sont énumérées ci-après. La liste complète des sociétés consolidées est disponible sur demande au siège du Groupe.

• Activités poursuivies

Sociétés	Pays	% de détention	Méthode de consolidation
SOCIÉTÉ MÈRE			
ALSTOM SA	France	-	Société mère
SOCIÉTÉS HOLDINGS			
ALSTOM Espana IB SA Holding	Espagne	100%	Intégration globale
ALSTOM Transport Holding US Inc	États-Unis	100%	Intégration globale
ALSTOM Holdings	France	100%	Intégration globale
ALSTOM Transport	France	100%	Intégration globale
ALSTOM Transport SA	France	100%	Intégration globale
ALSTOM Spa	Italie	100%	Intégration globale
ALSTOM Ferrovaria Spa	Italie	100%	Intégration globale
ALSTOM Transport Holdings BV	Pays-Bas	100%	Intégration globale
ALSTOM Transport UK Holdings Ltd	Royaume-Uni	100%	Intégration globale
SOCIÉTÉS OPÉRATIONNELLES			
Gibela Rail Transport Consortium (Pty) Ltd	Afrique du Sud	61%	Intégration globale
ALSTOM Algérie Spa	Algérie	100%	Intégration globale
ALSTOM Transport Deutschland GmbH	Allemagne	100%	Intégration globale
ALSTOM Transport Australia Pty Limited	Australie	100%	Intégration globale
ALSTOM Belgium SA	Belgique	100%	Intégration globale
ALSTOM Brasil Energia e Transporte Ltda	Brésil	100%	Intégration globale
ALSTOM Transport Canada	Canada	100%	Intégration globale
ALSTOM Transporte SA	Espagne	100%	Intégration globale
ALSTOM Signalling Inc.	États-Unis	100%	Intégration globale
ALSTOM Transportation Inc.	États-Unis	100%	Intégration globale
ALSTOM Transport SA	France	100%	Intégration globale
ALSTOM Hong-Kong Ltd	Hong-Kong	100%	Intégration globale
ALSTOM Transport India Limited	Inde	100%	Intégration globale
ALSTOM Ferrovaria Spa	Italie	100%	Intégration globale
ALSTOM Transport Mexico, S.A. de C.V.	Mexique	100%	Intégration globale
ALSTOM Transport BV	Pays - Bas	100%	Intégration globale
The Breakers Investments B.V. (Transmashholding)	Pays - Bas	25%	Mise en équivalence
ALSTOM Transport SA Romania	Roumanie	98%	Intégration globale
ALSTOM Transport UK Ltd	Royaume-Uni	100%	Intégration globale
ALSTOM NL Service Provision Ltd	Royaume-Uni	100%	Intégration globale
ALSTOM Transport (S) Pte Ltd	Singapour	100%	Intégration globale
ALSTOM Transport AB	Suède	100%	Intégration globale

• Activités non poursuivies

Sociétés	Pays	% de détention	Méthode de consolidation
SOCIÉTÉS HOLDINGS			
ALSTOM Deutschland AG	Allemagne	100%	Intégration globale
ALSTOM Australia Holdings LTD	Australie	100%	Intégration globale
ALSTOM China Investment Co Ltd	Chine	100%	Intégration globale
ALSTOM Inc	États-Unis	100%	Intégration globale
ALSTOM Power Inc	États-Unis	100%	Intégration globale
ALSTOM Power Holdings SA	France	100%	Intégration globale
ALSTOM Renewable Holding France	France	100%	Intégration globale
Grid Equipments Limited	Inde	100%	Intégration globale
ALSTOM NV	Pays - Bas	100%	Intégration globale
ALSTOM Renewable Holding BV	Pays - Bas	100%	Intégration globale
ALSTOM Grid Holding BV	Pays - Bas	100%	Intégration globale
ALSTOM Finance BV	Pays - Bas	100%	Intégration globale
ALSTOM UK Holdings Ltd	Royaume-Uni	100%	Intégration globale
ALSTOM (Switzerland) Ltd	Suisse	100%	Intégration globale
SOCIÉTÉS OPÉRATIONNELLES			
ALSTOM S&E Africa (Pty)	Afrique du Sud	100%	Intégration globale
ALSTOM Power Service (Pty) Ltd	Afrique du Sud	100%	Intégration globale
ALSTOM Power GmbH	Allemagne	100%	Intégration globale
ALSTOM Grid GmbH	Allemagne	100%	Intégration globale
ALSTOM Power Systems GmbH	Allemagne	100%	Intégration globale
ALSTOM Boiler Deutschland GmbH	Allemagne	100%	Intégration globale
ALSTOM Limited	Australie	100%	Intégration globale
ALSTOM Grid Australia Ltd	Australie	100%	Intégration globale
ALSTOM Energias Renovaveis Ltda	Brésil	100%	Intégration globale
ALSTOM Grid Energia Ltda	Brésil	100%	Intégration globale
ALSTOM Power Canada Inc	Canada	100%	Intégration globale
ALSTOM Grid Canada, Inc	Canada	100%	Intégration globale
TIANJIN ALSTOM Hydro Co., Ltd	Chine	99%	Intégration globale
ALSTOM Middle East FZE	Emirats Arabes Unis	100%	Intégration globale
ALSTOM Renovables Espana, S.L.	Espagne	100%	Intégration globale
ALSTOM Power Inc.	États-Unis	100%	Intégration globale
ALSTOM Grid Inc.	États-Unis	100%	Intégration globale
POWER SYSTEMS MFG., LLC	États-Unis	100%	Intégration globale
ALSTOM Boilers US LLC	États-Unis	100%	Intégration globale
ALSTOM Power Systems SA	France	100%	Intégration globale
ALSTOM Grid SAS	France	100%	Intégration globale
ALSTOM Power Service	France	100%	Intégration globale
COGELEX	France	100%	Intégration globale
ALSTOM Hydro France	France	100%	Intégration globale
ALSTOM T&D India Limited	Inde	75%	Intégration globale
ALSTOM India Limited	Inde	69%	Intégration globale
ALSTOM Services Sdn Bhd	Malaisie	100%	Intégration globale
ALSTOM Mexicana S.A. de C.V.	Mexique	100%	Intégration globale
ALSTOM Power Sp.z o.o.	Pologne	100%	Intégration globale
ALSTOM Ltd	Royaume-Uni	100%	Intégration globale
ALSTOM Power Sweden AB	Suède	100%	Intégration globale
ALSTOM (Switzerland) Ltd	Suisse	100%	Intégration globale
ALSTOM Power O & M Ltd	Suisse	100%	Intégration globale
ALSTOM Renewable (Switzerland) Ltd	Suisse	100%	Intégration globale
ALSTOM Grid AG	Suisse	100%	Intégration globale
ALSTOM Grid Enerji Endustrisi A.S.	Turquie	100%	Intégration globale
ALSTOM Hydro Venezuela, S.A.	Vénézuéla	100%	Intégration globale

**Rapport de commissaires aux comptes sur l'information financière
semestrielle**

PricewaterhouseCoopers Audit
63, rue de Villiers
92200 Neuilly-sur-Seine

MAZARS
61, rue Henri Regnault
92400 Courbevoie

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

(Période du 1^{er} avril au 30 septembre 2014)

Aux Actionnaires

ALSTOM

3 avenue André Malraux
92300 LEVALLOIS-PERRET

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société ALSTOM SA, relatifs à la période du 1^{er} avril 2014 au 30 septembre 2014, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité de votre Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I - Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives, obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 - norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les notes suivantes des comptes semestriels consolidés résumés :

- la note 1 « Evènement majeur : réorientation stratégique d'ALSTOM », la note 3 « Comparabilité » et la note 4 « Actifs destinés à la vente et activités non poursuivies » qui exposent le traitement comptable et les incidences de la transaction envisagée avec General Electric et portant sur les activités Energie du Groupe.

- la note 26.2 « Contentieux » qui fait état d'enquêtes en cours par des autorités judiciaires au titre d'allégations de paiements illicites dans certains pays, et du fait que le Groupe n'est pas en mesure à ce stade d'en prédire les conséquences.

II - Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Courbevoie, le 5 novembre 2014

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

MAZARS

Olivier Lotz

Thierry Colin

Attestation du responsable du Rapport financier semestriel

ATTESTATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes consolidés résumés d'ALSTOM (ci-après la « Société ») pour le semestre écoulé de l'exercice 2014/15 sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Levallois-Perret, le 5 novembre 2014



Patrick Kron
Président-Directeur Général